



MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

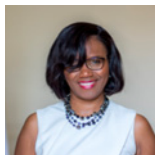
CHIFFRES-CLÉS - ÉDITION 2021

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'ESSENTIEL



Éditorial



Élisabeth MORENO

Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances

Cette nouvelle édition des *Chiffres-clés*, riche de plus d'une centaine d'infographies, est l'occasion de mesurer le chemin parcouru, mais aussi les obstacles qu'il nous reste collectivement à franchir pour parvenir à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. La parité à la tête des grandes entreprises progresse, mais la sous-représentation des femmes dans certaines professions et les écarts de salaires et de pensions de retraite entre les femmes et les hommes demeurent importants. Si la lutte contre les violences conjugales s'intensifie, chaque féminicide reste un drame insupportable et inacceptable. Les sphères familiale et conjugale, publique et politique, les droits sociaux, la santé, les médias, le sport, la culture sont autant de domaines où les inégalités sont encore de trop tenaces réalités du quotidien.

Dans cette édition enrichie, j'ai par ailleurs souhaité mettre en lumière certaines thématiques qui me tiennent particulièrement à cœur : l'égalité professionnelle, la situation encore trop fragile des familles monoparentales et des mères isolées, mais aussi les inégalités entre les femmes et les hommes dans les territoires urbains ou ruraux, en métropole comme dans les Outre-mer. Parce que l'année 2021 est encore marquée par la crise sanitaire, j'ai aussi souhaité continuer à exposer ses conséquences, qui touchent plus particulièrement les femmes.

Produire et recueillir des données sexuées, c'est permettre de mieux comprendre les inégalités entre les femmes et hommes pour mieux les réduire. C'est aussi une exigence de transparence et de démocratie. État, associations, collectivités territoriales, entreprises, grand public : je sais que cette publication viendra éclairer utilement notre action collective pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité effective et durable.

L'égalité, c'est l'affaire de tous et toutes. Je sais pouvoir compter sur vous pour la mettre en œuvre.

Sommaire

> Synthèse : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes en 10 chiffres-clés	p. 4
> 1. Impact de la crise sanitaire	p. 9
Articulation des temps de vie en période de Covid-19	p. 10
Égalité professionnelle	p. 10
Santé	p. 13
Violences faites aux femmes durant la crise	p. 14
Gestion et gouvernance de la crise	p. 15
> 2. Égalité professionnelle et autonomie économique	p. 19
Emploi	p. 20
Mixité des métiers	p. 23
Parcours professionnels dans le secteur privé	p. 27
Parcours professionnels dans la fonction publique	p. 33
> 3. Accès aux droits	p. 39
Accès aux fonctions politiques et électives	p. 40
Accès aux droits sociaux et lutte contre la précarité	p. 44
Accès à la santé	p. 46
Dossier thématique : familles monoparentales	p. 52
> 4. Culture de l'égalité	p. 57
Éducation et orientation professionnelle	p. 58
Culture	p. 61
Sports	p. 62
Médias	p. 65
> 5. Violences sexistes et sexuelles	p. 67
Sexisme	p. 68
Violences au sein du couple	p. 70
Violences sexistes et sexuelles au travail	p. 71
Violences sexuelles	p. 73
Mutilations sexuelles féminines et mariages forcés	p. 76
> 6. Situation des femmes dans le monde	p. 81
> Liste des infographies	p. 87

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES

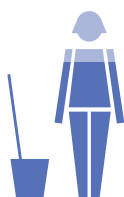
> IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

1 > Les femmes majoritaires dans les métiers de « première ligne » et du « care »

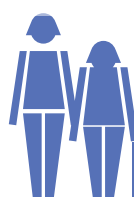
Part des femmes dans les métiers de « première ligne » et du « care »



86,6 %
Personnel
infirmier



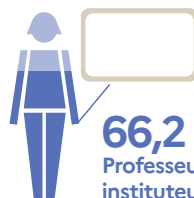
70 %
Agents
d'entretien



97,7 %
Aides
à domicile



77,7 %
Professions intermédiaires
de la santé et du travail social



66,2 %
Professeurs des écoles,
institutrices et assimilé(e)s

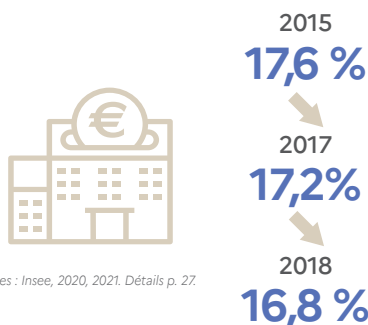
Sources : Insee, 2020 ; Drees, 2020 ; Dares, 2014 ; Dares, 2013. Détails p. 15.

> ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

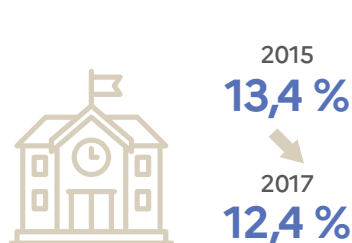
2 > Égalité salariale : les écarts de salaires entre les femmes et les hommes se réduisent progressivement

Écarts de rémunération nette moyenne dans la fonction publique et dans le secteur privé

Secteur privé



Fonction publique



Sources : Insee, 2020, 2021. Détails p. 27.

ET LES HOMMES EN 10 CHIFFRES-CLÉS

3 > Parité en entreprise : les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui proches de la parité

Part de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises du CAC40



Source : HCE, 2021. Détails p. 29.

4 > Retraites : les écarts de pensions de retraite sont toujours importants entre les femmes et les hommes

Montant mensuel brut moyen de la pension de droit direct en 2018



Source : Drees, 2020. Détails p. 45.

> ACCÈS AUX DROITS

5 > Parité en politique : la part des femmes à l'Assemblée nationale progresse

Nombre et part des femmes élues à l'Assemblée nationale en 2012 et 2017



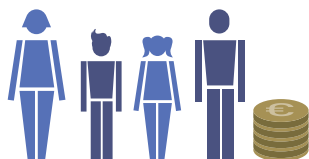
Source : Assemblée nationale. Détails p. 40.

VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES

6 > Familles monoparentales : les mères isolées sont plus précaires que les pères isolés et les couples avec enfants

Part des familles vivant sous le seuil de pauvreté (1 041 euros par mois et par personne) selon le type de famille (2016)

Couples avec enfants



13,1 %

Parents isolés



36,3 % SOIT 2,5 FOIS PLUS

82 % des parents isolés sont des femmes

Sources : Insee, 2021 ; OFCE, 2020. Détails p. 52-53

> CULTURE DE L'ÉGALITÉ

7 > Orientation professionnelle : les lycéennes se détournent très tôt des filières du numérique

Part des femmes par spécialité au lycée en 2019-2020



56 %
de femmes en
première générale



Seulement
2,9 %
en spécialité Numérique
et Sciences Informatiques

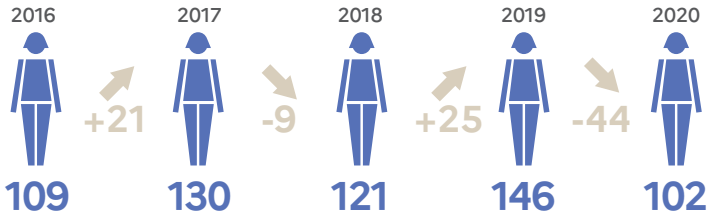
Source : Femmes numérique, 2020. Détails p. 58.

ET LES HOMMES EN 10 CHIFFRES-CLÉS

> VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

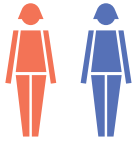
8 > Morts violentes au sein du couple : en 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire

Nombre de femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire



Sources : DAV, 2017-2021. Détails p. 70.

9 > Violences sexistes et sexuelles au travail : le sexisme et le harcèlement sont toujours présents dans le milieu professionnel



1 FEMME SUR 2

a déjà été confrontée à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail en France

Source : IFOP-Fondation Jean Jaurès, 2019. Détails p. 71.

> SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE

10 > Diplomatie féministe : 40 milliards de dollars ont été engagés à l'occasion du Forum Génération Égalité

Montant engagé à l'échelle mondiale à l'occasion du Forum Génération Égalité, organisé à Paris en 2021

40 milliards de dollars USD, dont

Gouvernements et institutions publiques



21 milliards de \$

Secteur privé



13 milliards de \$

Secteur philanthropique



4,5 milliards de \$

Entités onusiennes, organisations internationales et régionales



1,3 milliard de \$

Source : ONU Femmes, 2021. Détails p. 85.

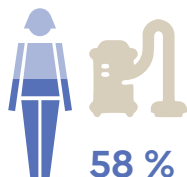


1. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE



> ARTICULATION DES TEMPS DE VIE EN PÉRIODE DE COVID-19

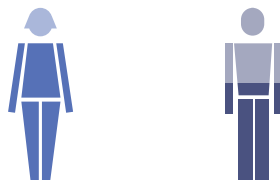
1.1 > Le déséquilibre dans la répartition des tâches perdues



58 %
des femmes estiment passer plus de temps que leur conjoint à s'occuper des tâches domestiques en période de confinement

Champ : échantillon de 1 025 personnes représentatif des Françaises et Français âgé(e)s de 18 ans et plus.
Source : enquête Harris interactive, avril 2020.

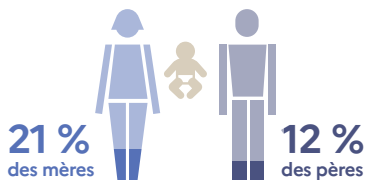
1.2 > L'école à domicile demeure majoritairement prise en charge par les femmes



83 % des femmes et 57 % des hommes indiquent passer quotidiennement plus de 4h à s'occuper de leurs enfants

Champ : parents d'enfants de moins de 16 ans qui ont continué à travailler.
Source : Insee, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », juin 2020.

Part des mères et des pères ayant cessé de travailler pour s'occuper des enfants pendant le premier confinement



21 % des mères
12 % des pères

Champ : 1 600 personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », mai 2020.



70 % des femmes déclarent superviser quotidiennement le travail scolaire de leur enfant
32 %

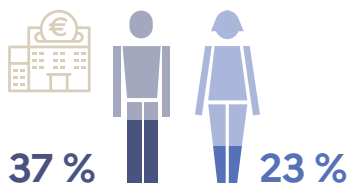
Champ : 1 400 résidentes et résidents français(es).
Source : Sciences Po-CNRS, Rapport de l'enquête CoCo « Confinement pour tous, épreuve pour certains », avril 2020.

> ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

1.3 > Les conditions de télétravail sont moins favorables pour les femmes

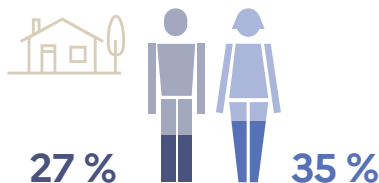
Lieu de travail des femmes et des hommes pendant le premier confinement

Uniquement à l'extérieur de leur domicile



37 %
23 %

Uniquement en télétravail

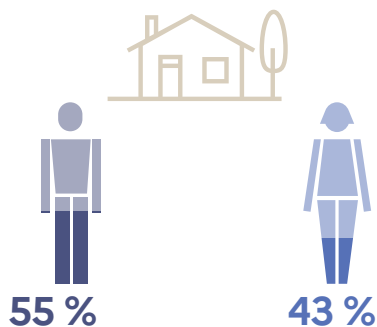


27 %
35 %

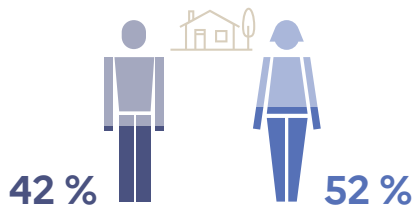
Champ : 1 000 actifs et actives constituant un échantillon national représentatif de la population active âgée de 18 ans et plus en France.
Sources : Ined, Population & Sociétés n° 579, juillet 2020 ; Enquête UGICT-CGT, avril 2020 ; Science Po-IPSO, « L'égalité femmes-hommes à l'épreuve du confinement », mai 2020.

Conditions de télétravail des femmes et des hommes pendant la crise

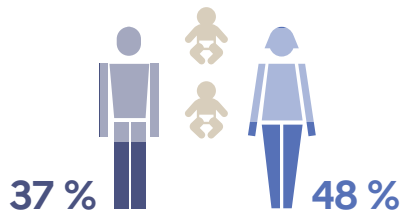
En télétravail dans une pièce dédiée au travail*



En télétravail sans un équipement adapté



En télétravail avec un ou plusieurs enfants



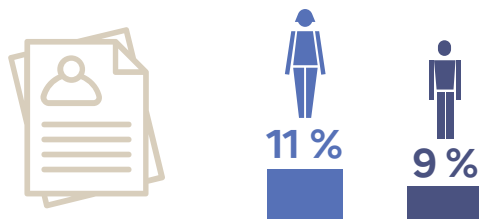
* Télétravail « total », situation en janvier 2021.

Source : CRÉDOC, enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2021.

Champ : 1 000 actifs et actives constituant un échantillon national représentatif de la population active âgée de 18 ans et plus en France.
Sources : Ined, Population & Sociétés n° 579, juillet 2020 ; Enquête UGICT-CGT, avril 2020 ; Science Po-IPSOS, « L'égalité femmes-hommes à l'épreuve du confinement », mai 2020.

1.4 > L'emploi et le travail sont davantage affectés pour les femmes que pour les hommes

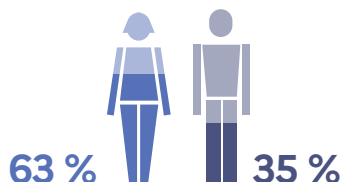
Part des femmes et des hommes âgé(e)s de 18 à 34 ans à avoir perdu leur emploi en juillet 2020



Champ : 27 pays de l'Union européenne, personnes âgées de 18 à 34 ans.

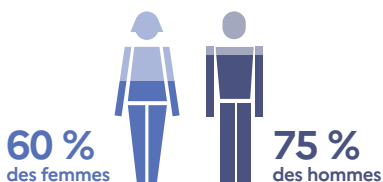
Source : Eurofound, « Évolution du marché du travail. Les femmes et l'égalité sur le marché du travail : la Covid-19 a-t-elle réduit à néant les récentes avancées ? », décembre 2020. Chiffres Eurostat.

Part des femmes actives et des hommes actifs indépendant(e)s ayant cessé toute activité professionnelle pendant le premier confinement



Source : CRÉDOC, enquête Conditions de vie et Aspirations, avril 2020.

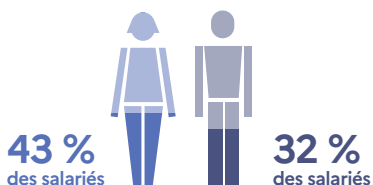
Part des femmes et des hommes ayant confiance en leur avenir professionnel après la crise



Champ : 2 002 salariés et salariées français(els) travaillant en bureau, dont 1001 hommes et 1001 femmes, dans le secteur privé et public, toutes tailles d'entreprises et secteurs.

Source : BCG-IPSON, Enquête « Crise de la Covid-19 : un retour en arrière pour la parité hommes-femmes au travail ? », février 2021.

Part des français(es) qui envisagent de travailler à temps partiel à l'avenir pour mieux assumer leurs responsabilités familiales



Champ : 2 009 salariés et salariées interrogé(e)s du 2 au 9 décembre 2020.

Source : 5^e vague du baromètre Empreinte Humaine sur l'état psychologique des salariés à la sortie du deuxième confinement. Étude menée par OpinionWay, 2020.

1.5 > Les revenus des femmes ont été très impactés par la crise

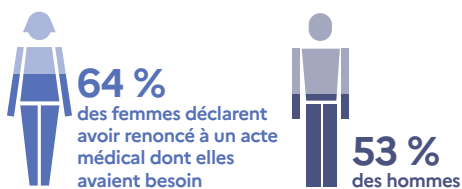


Champ : échantillon de 2 003 personnes représentatif de la population française des 18 ans et plus.

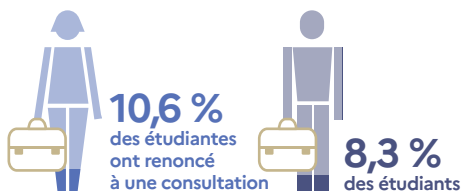
Source : Ined, enquête Coconel, Note de synthèse n° 9 vague 11, « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », mai 2020.

> SANTÉ

1.6 > Le renoncement aux soins est plus marqué chez les femmes



Champ : 7 000 personnes (échantillon non représentatif).
Source : Cnam-Université Grenoble-Alpes, étude Odenore, « Renoncer à se soigner pendant le confinement », décembre 2020.



Champ : 6130 étudiantes et étudiants inscrit(e)s en 2020 à l'université, en grands établissements, en CPGE, en écoles d'ingénieur, de commerce, d'art et de la culture.
Source : Observatoire national de la vie étudiante (OVE), « La vie d'étudiant confiné », juillet 2020.

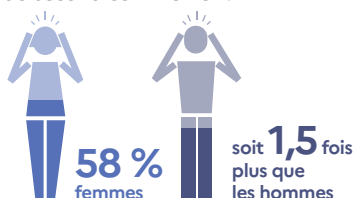
1.7 > Les conséquences de la crise pèsent sur la santé mentale des femmes

Part des étudiantes et étudiants se disant souvent ou en permanence très nerveuses ou nerveux pendant la crise



Champ : 6 130 étudiants et étudiantes inscrit(e)s en 2020 à l'université, en grands établissements, en CPGE, en école d'ingénieur, de commerce, d'art et de la culture.
Source : Observatoire national de la vie étudiante (OVE), « La vie d'étudiant confiné », juillet 2020.

Part des femmes se disant en détresse psychologique lors du second confinement



Champ : 2 009 salariés et salariées interrogé(e)s du 2 au 9 décembre 2020.
Source : 5^e vague du baromètre Empreinte Humaine sur l'état psychologique des salariés à la sortie du deuxième confinement. Étude menée par OpinionWay, 2020.

1.8 > Dans le monde, l'accès à la contraception et à la santé reproductive a été fragilisé par la crise

Dans 114 pays à revenu faible et intermédiaire



47 millions de femmes seraient dans l'impossibilité d'accéder à des méthodes de contraception modernes



On prévoit **7 millions** de grossesses non désirées si un confinement se prolonge au-delà de 6 mois en raison d'un accès restreint aux méthodes de contraception



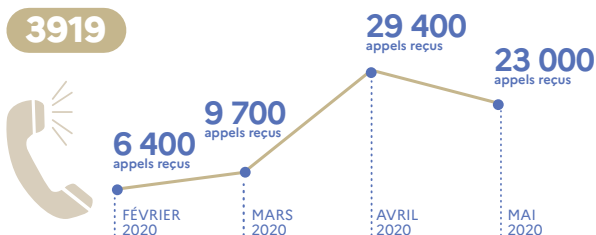
En raison de l'interruption des programmes de prévention des mutilations génitales féminines pour lutter contre la Covid-19, on pourrait recenser **2 millions** de cas de mutilations sexuelles féminines évitables dans la prochaine décennie

Source : Fonds des Nations unies pour la population, « Étude sur les répercussions de la crise Covid-19 sur la santé des femmes », 2021.

> VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DURANT LA CRISE

1.9 > Les plateformes et numéros d'écoute ont constaté une hausse des signalements

Signalements enregistrés au 3919*



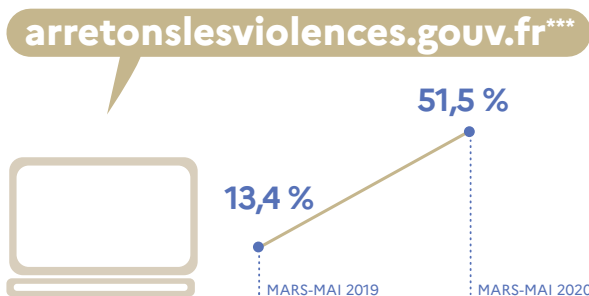
* Le 3919 est un numéro d'écoute, d'information et d'orientation à destination des victimes de violences sexistes et sexuelles géré par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF).
Source : FNSF – Analyse issue des fiches de données du 3919 – Données arrondies et provisoires. Précision méthodologique : la ligne était accessible du lundi au samedi de 9 h à 19 h. À partir du dimanche 19 avril et pour faire face à la demande croissante, la ligne a été accessible 7 jrs/7.

Hausse des signalements enregistrés par l'association En Avant Toutes** entre mars et mai 2020



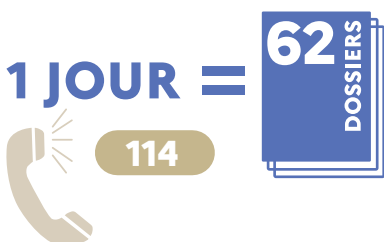
** En Avant Toutes est une association qui agit pour l'égalité femmes-hommes et la fin des violences contre les jeunes femmes via le premier tchat spécifique. Entre mars et mai 2020.
Source : En Avant Toutes, décembre 2020.

Part des signalements pour violences intrafamiliales sur la plateforme arretonslesviolences.gouv.fr***



*** Ce portail est animé 24 h/24 et 7 jrs/7 par des policiers et des gendarmes formés aux violences sexuelles et sexistes.
Champ : nombre total de tchats et nombre de tchats pour violences intrafamiliales de la semaine du 16 mars à la semaine du 4 mai 2019 et 2020.
Source : Ministère de l'Intérieur.
Précision méthodologique : la plateforme était accessible 24 h/24 et 7 jrs/7.

1.10 > Les signalements de violences intrafamiliales sont en hausse en 2020



Du 1^{er} avril au 3 mai 2020, le 114 a traité 2 038 dossiers de violences intrafamiliales

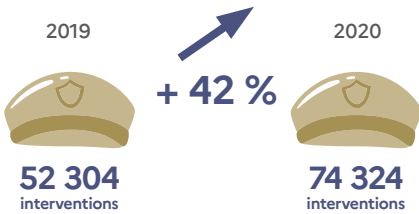
Source : Rapport d'information au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, enregistré à la présidence du Sénat le 7 juillet 2020.



32% des dossiers de violences intrafamiliales relayés l'ont été au 17 pour déclencher une intervention des forces de police ou de gendarmerie. S'agissant des dossiers orientés, plus de la moitié d'entre eux sont transférés au 3919 ou vers le portail de signalement des violences sexuelles et sexistes : signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr.

1.11 > Les interventions des forces de l'ordre à domicile sont en hausse

Interventions des forces de l'ordre à domicile dans la sphère familiale* pendant le premier confinement



* Il s'agit de toutes les interventions au sein de la sphère familiale sans distinction (violences physiques ou verbales, des différends entre ascendant/descendant ou au sein du couple). En effet, les interventions n'impliquent pas forcément la commission d'une infraction pénale ni un dépôt de plainte ; elles couvrent plus largement les différends familiaux, qui comprennent les violences, sans qu'il soit possible de connaître la part des violences conjugales.

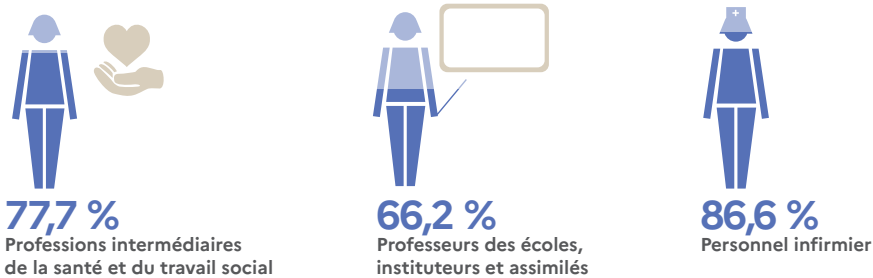
Champ : nombre d'interventions pour différend familial des forces de sécurité intérieure (FSI) du 17 mars au 12 mai versus la même période en 2019.

Source : SSMSI ; MIPROF « Les violences conjugales pendant le confinement », juillet 2020.

> GESTION ET GOUVERNANCE DE LA CRISE

1.12 > Les femmes sont majoritaires dans les métiers de « première ligne » et du « care »

Part des femmes dans les métiers de « première ligne »

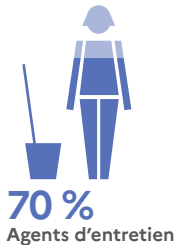


Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

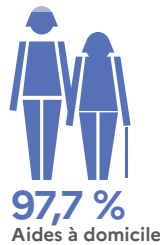
Source : Insee, « Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées », février 2020. Chiffres enquête Emploi 2018.

Champ : France entière.

Source : répertoire ADEL-Drees, données au 1^{er} janvier 2020. Calculs SDFE.



Source : Dares, « Portrait statistique des métiers, Fiche métier agents d'entretien », 2014. Chiffres Insee, moyenne annuelle enquête Emploi 2012 à 2014.

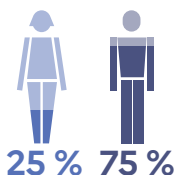


Source : Dares, « Les services à la personne en 2011 », 2013. Chiffres Insee.

1.13 > Les femmes sont peu présentes dans les instances d'aide à la décision

Composition sexuée des instances de gestion de crise

Conseil scientifique

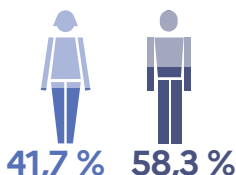


Source : Décret du 3 avril 2020 portant nomination des membres du comité de scientifiques constitué au titre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Décret du 16 février 2021 portant nomination de membres du comité de scientifiques constitué au titre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

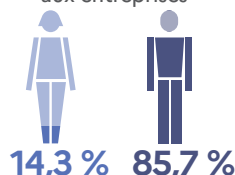
Calculs du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE).

Comité d'analyse, recherche et expertise (CARE)



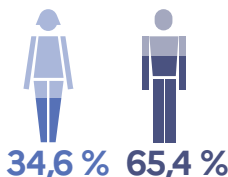
Source : Article publié le 20/05/2020 sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Calculs SDFE.

Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises



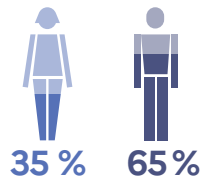
Source : Communiqué de presse du Premier ministre, 22 avril 2020. Calculs SDFE.

Commission internationale économique post-Covid



Source : Rapport Tirole Blanchard de la Commission, « Les grands défis économiques », juin 2021. Calculs SDFE.

Mission d'information sur la gestion et les conséquences de l'épidémie de Covid-19

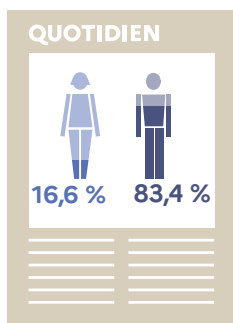


Source : Haut Conseil à l'Égalité, Vigilance égalité « L'éga-conditionnalité comme moteur de sortie de crise », juin 2020. Calculs SDFE.

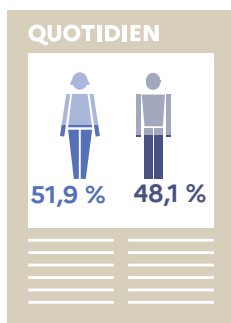
1.14 > Les femmes sont très peu présentes dans les médias pour parler de la crise sanitaire

Part des femmes apparaissant à la une de quotidiens nationaux sur la période du 1^{er} mars au 21 mai 2020

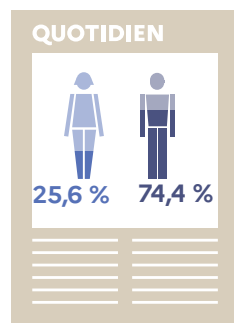
Apparaissant comme expertes



Apparaissant comme anonymes



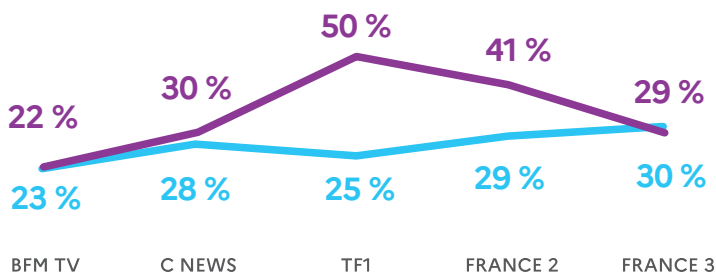
Part des femmes signant des tribunes ou rubriques de débats des journaux



Champ : iconographies de sept quotidiens nationaux : Le Figaro, Le Monde, Le Parisien/Aujourd'hui en France, Les Echos, La Croix, Libération, L'Humanité.

Source : Rapport de la députée Céline Calvez sur la place des femmes dans les médias en période de crise, remis à la ministre de la Culture et à la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'égalité des chances, septembre 2020. Chiffres issus du service des droits des femmes et de l'égalité, « Enquête sur la place des femmes dans la presse quotidienne nationale », septembre 2020.

Taux de présence des femmes parmi les intervenants et intervenantes dans l'information télévisée* en période « habituelle » (hors crise sanitaire) et en période de crise sanitaire*, par chaîne télévisée



— Période habituelle (2018)

— Période de crise sanitaire** (premier confinement)***

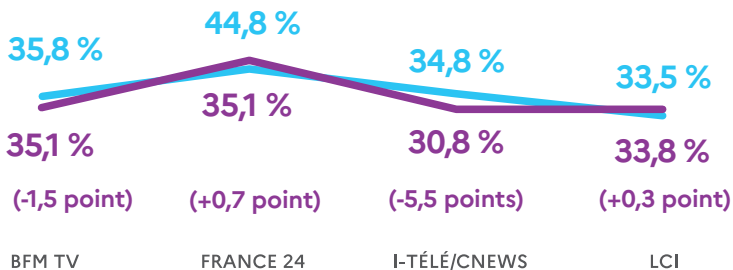
* À l'exclusion des journalistes.

** Huit journées télévisées comprises entre le 17 mars et le 11 avril 2020.

*** Du 17 mars au 11 mai 2020.

Source : Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), « La représentation des femmes à la télévision et à la radio. Rapport sur l'exercice 2019 », mars 2020. INA, « En période de coronavirus, la parole d'autorité dans l'info télé reste largement masculine », juin 2020.

Taux d'expression* des femmes en période « habituelle » (hors crise sanitaire) et en période de crise sanitaire sur les chaînes d'information en continu, par chaîne



— Période habituelle (2010-2018)

— Période de crise sanitaire** (premier confinement)**

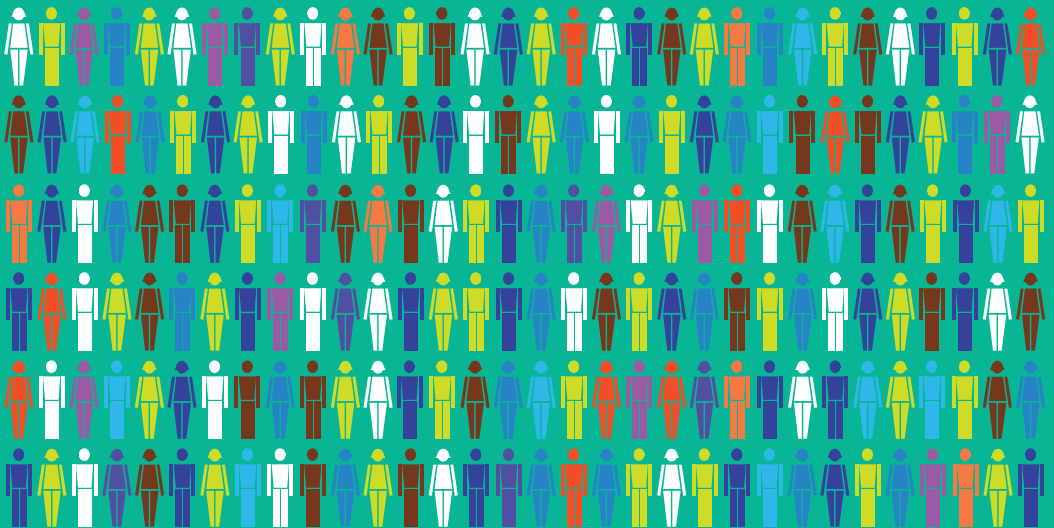
* Pourcentage du temps de parole des femmes par rapport aux hommes.

** Du 17 mars au 11 mai 2020.

Source : INA-Rémi Uro et David Doukhan, « Pendant le confinement, le temps de parole des femmes a baissé à la télévision et à la radio », septembre 2020. INA/David Doukhan, « À la radio et à la télé, les femmes parlent deux fois moins que les hommes », mars 2019.



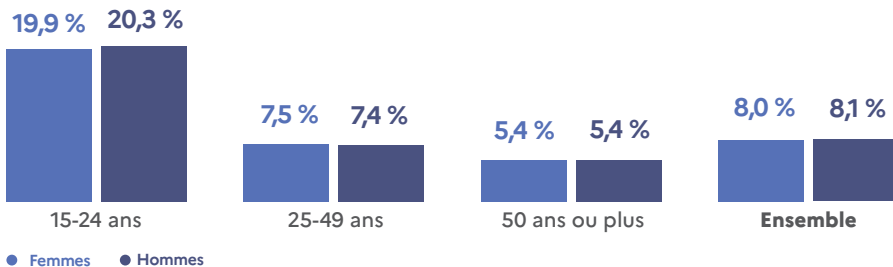
2. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE



> EMPLOI

2.1 > Le taux de chômage est équivalent pour les femmes et pour les hommes quelle que soit la tranche d'âge

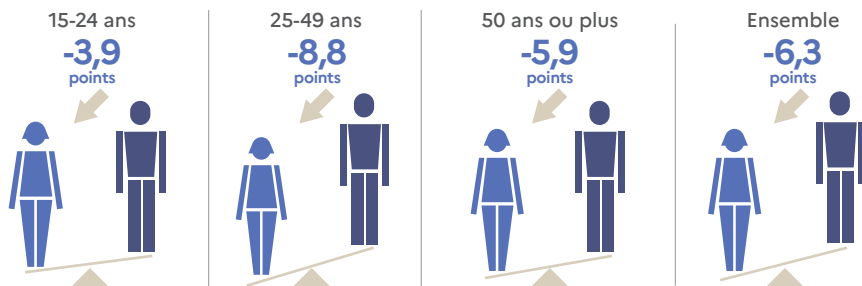
Taux de chômage des 15-64 ans selon le sexe et l'âge en 2020



Champ : population active en France hors Mayotte, vivant en logement ordinaire, âgée de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi 2020.

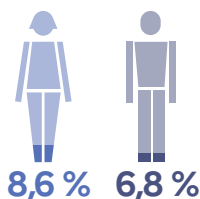
2.2 > Le taux d'activité* des femmes reste inférieur à celui des hommes, notamment pour les 25-49 ans. Les femmes sont plus à risque d'être travailleurs pauvres**

Écart de taux d'activité femmes-hommes selon l'âge



* Le taux d'activité correspond au rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, âgées de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi 2020.

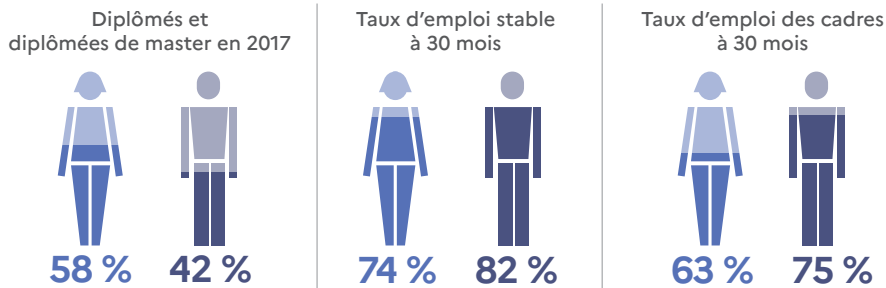
Taux de risque de pauvreté au travail par sexe en 2019



** Personnes en emploi ayant un revenu inférieur à 60% du revenu médian, soit 1 026 euros pour une personne vivant seule.
Source : Eurostat, Taux de risque de pauvreté au travail par âge et par sexe – enquête EU-SILC (code données ILC_IW01).

2.3 > Plus souvent diplômées de master que les hommes, les femmes sont moins bien insérées 30 mois après le diplôme

Taux d'insertion professionnelle en 2019 des diplômés 2017 d'un master de l'université



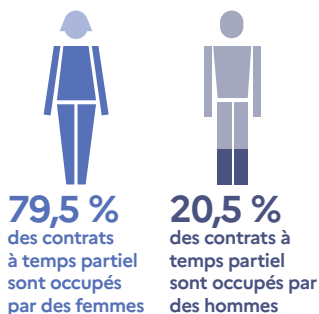
Lecture : parmi les personnes diplômées de master en emploi, la part des femmes occupant un emploi stable 30 mois après le diplôme est inférieure de 8 points à celle des hommes.

Champ : France entière.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « Vers l'égalité femmes-hommes ? Chiffres-clés 2021 ». Chiffres MESRI-SIES, Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master en 2017.

2.4 > Les femmes sont majoritaires dans les contrats à temps partiel, notamment dans les métiers à prédominance féminine

Part de femmes actives et d'hommes actifs à temps partiel

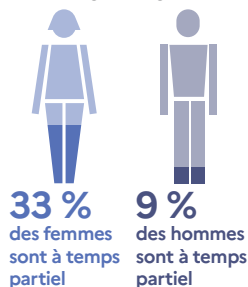


Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus occupant un emploi (salariés du secteur privé, hors contrats d'apprentissage).

Source : Insee, enquête Emploi 2020.

Part de temps partiels

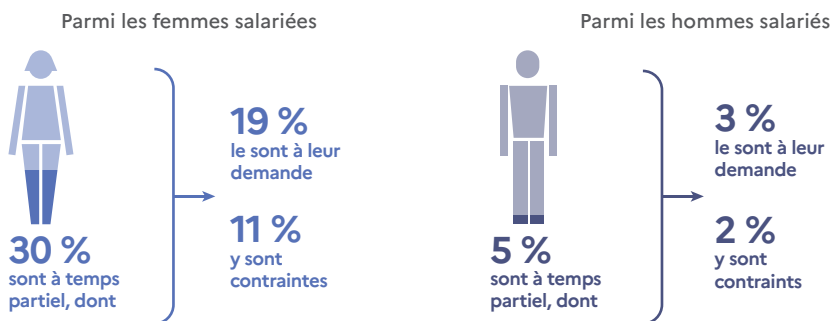
Dans les métiers à prédominance féminine



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus occupant un emploi (salariés).

Source : Dares, « Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel », Travail et emploi n° 161, 2020. Chiffres Insee, enquêtes Emploi 2013 à 2016.

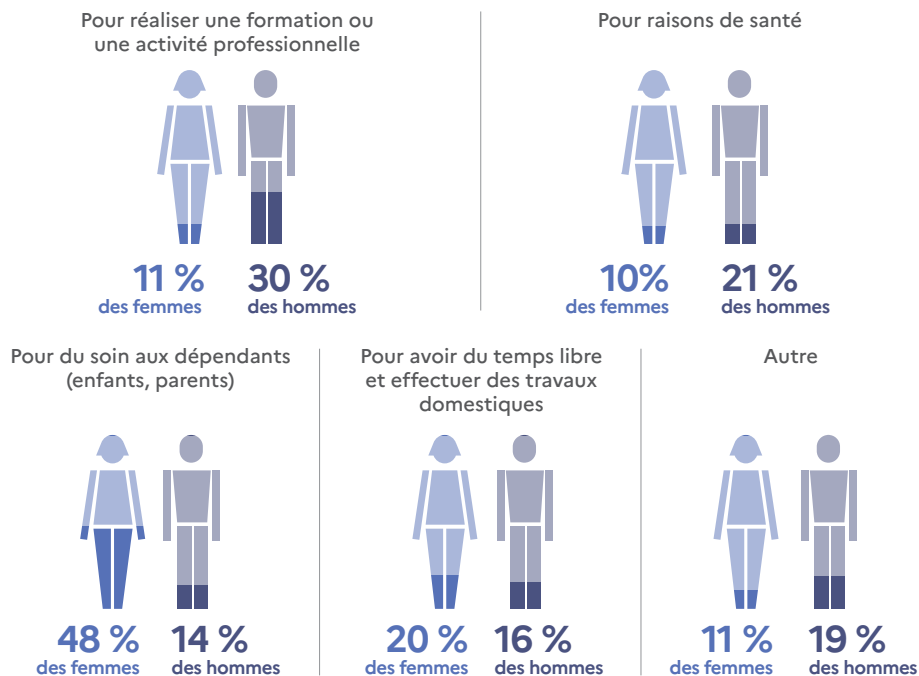
Part de femmes actives et d'hommes actifs à temps partiel contraint*



* Un temps partiel est qualifié de « contraint » (ou « subi ») lorsque la durée du temps de travail est attachée au poste occupé. Le terme est utilisé pour qualifier les conditions dans lesquelles le temps partiel s'applique aux salariés et non, par exemple, leur satisfaction vis-à-vis de leur durée de travail.
 Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus occupant un emploi (salariés).
 Source : Dares, « Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel », Travail et emploi n° 161, 2020. Chiffres Insee, enquêtes Emploi 2013 à 2016.

2.5 > Les femmes ont majoritairement recours au temps partiel choisi* pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents

Raisons principales du choix du temps partiel chez les femmes et chez les hommes

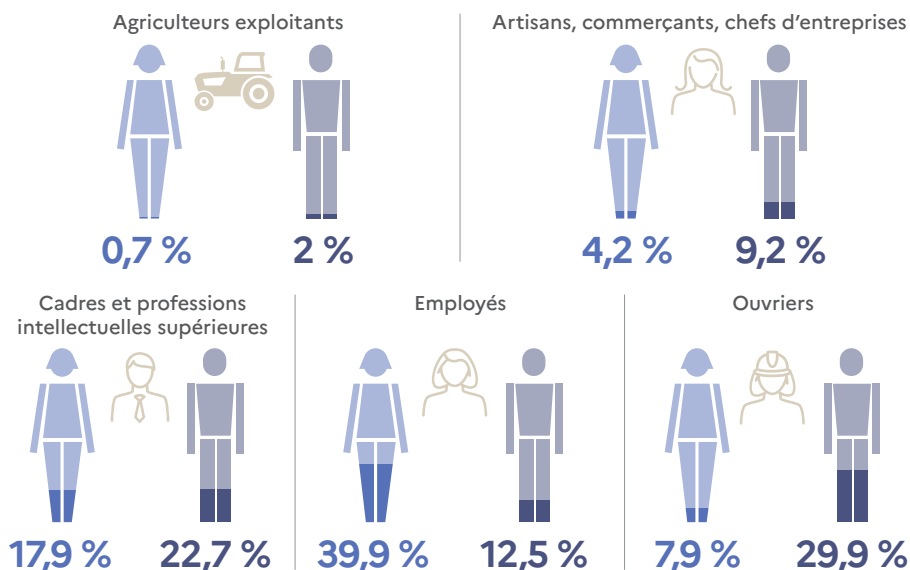


* Un temps partiel est qualifié de « choisi » lorsqu'il résulte d'une demande, indépendamment du degré de satisfaction et des éventuelles contraintes d'ordre personnel, notamment familiales.
 Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus occupant un emploi (salariés).
 Source : Dares, « Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel », Travail et emploi n° 161, 2020. Chiffres Insee, enquêtes Emploi 2013 à 2016.

> MIXITÉ DES MÉTIERS

2.6 > Les hommes sont surreprésentés parmi les ouvrières et ouvriers et les cadres, les femmes parmi les employées

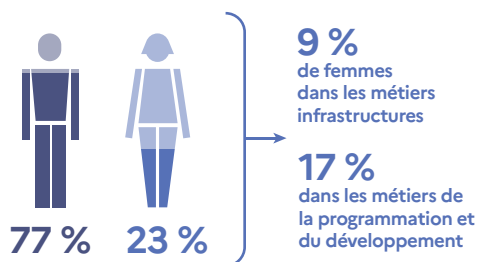
Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe en 2020



Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, en emploi.
Source : Insee, enquête Emploi 2020.

2.7 > Les femmes sont sous-représentées dans les métiers du numérique, mais sont plus présentes dans les métiers porteurs du numérique

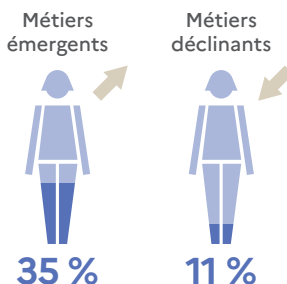
Part des femmes dans les métiers du numérique*



* Selon la typologie de l'Insee, les métiers du numérique rassemblent les fonctions suivantes : support informatique et systèmes d'information ; programmation et développement ; management et stratégie numériques ; communication numérique ; expertise et conseil numériques ; télécommunications ; analyse de données et intelligence artificielle.

Source : Fondation Femmes Numériques, « Quelle place pour les femmes dans le numérique en 2020 ? », décembre 2020.

Part des femmes dans les métiers numériques dits « émergents »** et « déclinants »***



** Métiers du numérique dont les effectifs ont au moins doublé entre 2009 et 2017.

*** Métiers dont les effectifs sont en baisse entre 2009 et 2017.

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi.
Source : Insee, enquête annuelle du recensement de la population 2017 ; enquêtes Emploi empliées 2016, 2017, 2018, traitement Dares.

2.8 > Les femmes sont sous-représentées dans les métiers du sport

Part des femmes et d'hommes dans les métiers du sport (en %)

Présidence de fédérations sportives*



17,4 %



82,6 %

Membres de comités de direction des fédérations sportives**



35,3 %



64,7 %

Conseillers et conseillères techniques



25 %



75 %

Entraîneurs nationaux et entraîneuses nationales



11,3 %



88,7 %

Diplômés et diplômées d'un BPJEPS*** Sport



34,5 %



65,5 %

Arbitres****

Tous sports



26 %



74 %

Rugby



3,7 %



96,3 %

Football



2,8 %



97,2 %

Handball



73,6 %



26,4 %

Gymnastique



81,5 %



18,5 %

*Situation au 31 août 2021.

** En 2018.

*** Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

**** Tous âges et toutes fédérations confondues, 2017.

Champ : diplômés BPJEPS éducateur sportif ou animateur entre mai 2018 et avril 2019, France entière.

Sources : Ministère chargé des sports, 2021 ;

Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, « Les Chiffres-clés du sport », 2020 ;

« Mutualiser, renouveler et légitimer pour affûter l'esprit d'équipe des fédérations sportives », Rapport d'information n° 698 (2019-2020) de M. Alain Fouché, fait au nom de la MI Fonctionnement fédérations sportives, déposé le 8 septembre 2020 ;

Association Française du Corps Arbitral Multisport, 2017.

2.9 > Les femmes représentent les 2/3 des étudiant(e)s de l'enseignement supérieur culture, mais seulement 4 personnes sur 10 en emploi dans les professions culturelles

Part des femmes parmi les étudiantes et étudiants de l'enseignement supérieur culture en 2019-2020



Champ : Établissements d'enseignement supérieur culture.

Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du ministère de la Culture, 2021. Chiffres Depp-Sd-Sies, 2020.

Part des femmes parmi les actifs* occupant une profession culturelle en 2018

Professions
des spectacles



34 %

Professions
des arts visuels
et des métiers d'art



48 %

Professions
littéraires



52 %

Professions de
la documentation et
de la conservation



75 %

Architectes



37 %

Professeurs d'art



58 %

Ensemble des professions
culturelles



46 %

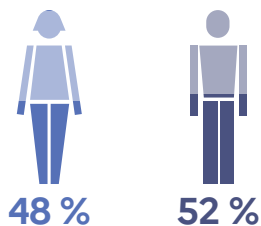
* Champ : actifs et actives en emploi, France métropolitaine pour la période 1990-2013, France entière à partir de 2014.

Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du ministère de la Culture, 2021. Chiffres Insee, enquêtes Emploi-Ministère de la Culture, Secrétariat général, Depts, 2021.

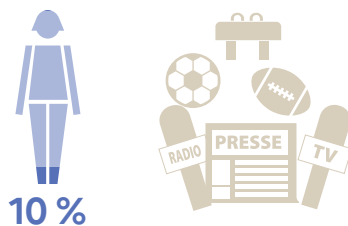
2.10 > Le journalisme sportif reste un monde d'hommes

Part des femmes parmi les journalistes

Ensemble des journalistes



Journalistes de sport

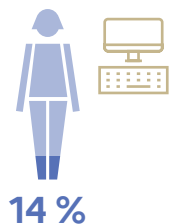


Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du ministère de la Culture, 2021. Chiffres UJSF 2016.

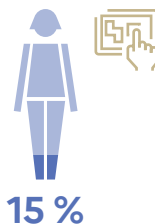
2.11 > L'industrie des jeux vidéo demeure un secteur à prédominance masculine

Part des femmes dans les métiers du jeu vidéo en 2019

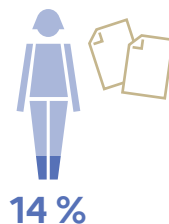
Studios de développement



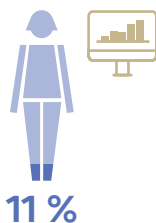
Image



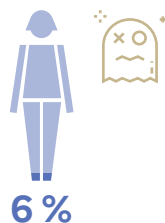
Édition et support



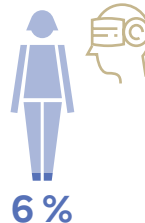
Management



Design



Technologie

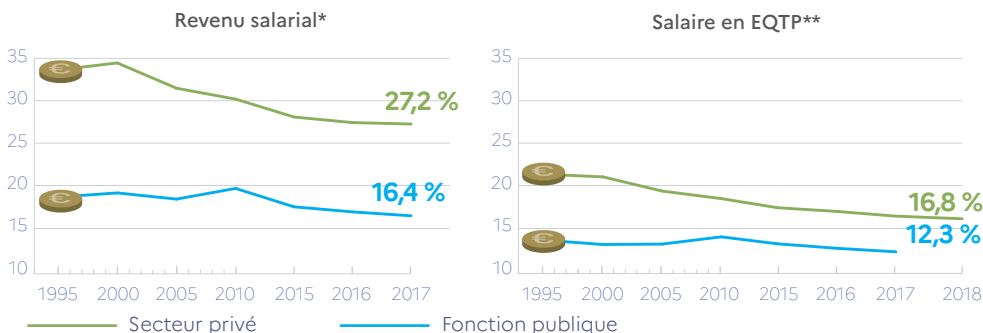


Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du ministère de la Culture, 2021. Chiffres du Syndicat national du jeu vidéo / Mission Diversité-Égalité, 2020.

> PARCOURS PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

2.12 > Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, plus importants dans le secteur privé que dans la fonction publique, se réduisent progressivement

Écarts de rémunération nette moyenne femmes-hommes dans la fonction publique et dans le secteur privé



* Le revenu salarial est calculé sur l'ensemble des postes occupés par un individu pendant l'année, quel que soit le secteur (privé ou public).

** Équivalent temps plein.

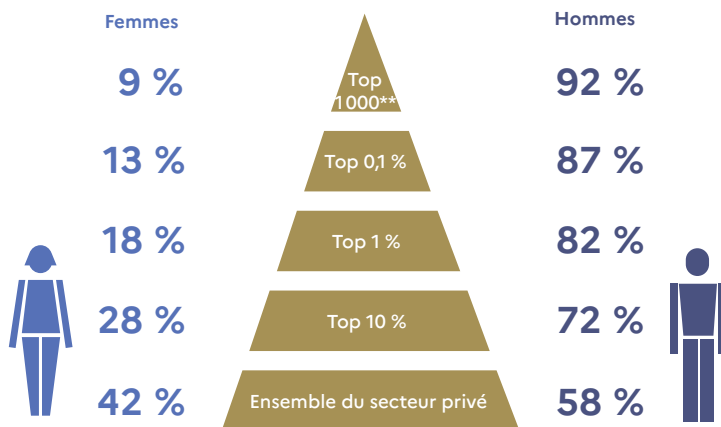
Lecture : en 1995, le salaire en EQTP des femmes est inférieur à celui des hommes de 21,5 % pour les salariés et salariées travaillant principalement dans le secteur privé et de 13,8 % pour celles et ceux travaillant principalement dans la fonction publique.

Champ : France métropolitaine, hors apprentis et stagiaires, hors agriculture, hors salariés des particuliers. Panel tous salariés.

Sources : Insee, « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé », juin 2020, 2021. DGAFP, Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, 2020.

2.13 > Dans le secteur privé, plus les salaires sont hauts, moins les femmes sont présentes

Part des femmes et des hommes parmi les hauts salaires en EQTP* en 2017



* Équivalent temps plein.

** Top 1 000 : les 1 000 salariés les mieux rémunérés, gagnant plus de 89 530 euros par mois.

Lecture : en 2017, les femmes représentent 18 % des salariés en équivalent temps plein faisant partie de 1 % des salariés et salariées les mieux rémunérés.

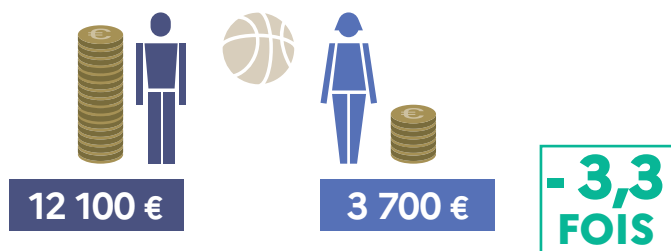
Champ : France, salariés en EQTP du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, « Les hauts salaires dans le secteur privé », Insee première, mai 2020. Chiffres Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN).

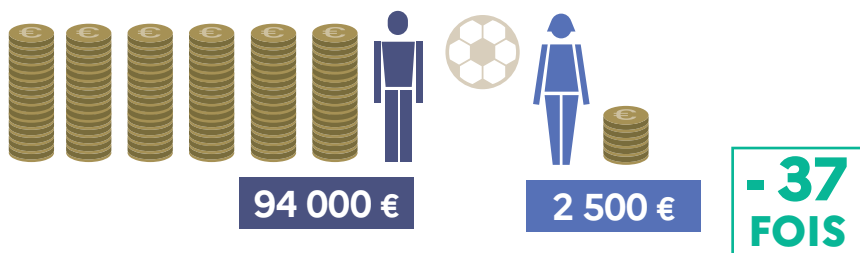
2.14 > Les femmes sportives professionnelles sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, malgré quelques exceptions

Salaires mensuels moyens des sportifs et sportives professionnel(le)s par sexe et par sport*

Basketball



Football



* Chiffres récoltés entre 2016 et 2018.

Source : Rapport de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Sénat, 2019.

Primes* accordées lors du tournoi de tennis Roland Garros 2021 (simple), selon le sexe et le statut

Tennis



* Gains en tournois (prize money), accordés en fonction du statut du joueur ou de la joueuse en fin de tournois. L'égalité de rémunération est garantie depuis 2012.
Source : Fédération française de tennis.

2.15 > Plus de la moitié des entreprises françaises ayant déclaré l'Index égalité professionnelle ont obtenu une note supérieure à 75/100

Résultats de l'Index égalité professionnelle* en 2021



56 %
des entreprises ont
obtenu une note
supérieure à 75/100



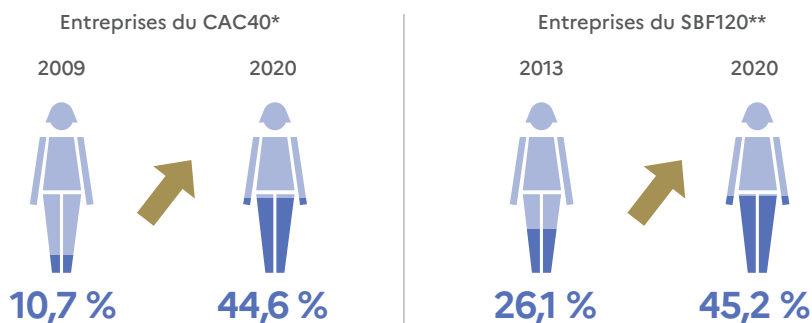
2 %
des entreprises ont
obtenu la note
de 100/100

* L'Index de l'égalité professionnelle permet aux entreprises de mesurer, en toute transparence, les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en évidence leurs points de progression. La note minimale doit être de 75/100. En cas d'Index inférieur à 75 points, l'entreprise doit mettre en place des mesures correctives pour atteindre au moins 75 points dans un délai de trois ans. En cas de non publication de ses résultats de manière visible et lisible, de non mise en œuvre de mesures correctives ou d'inefficacité de celles-ci, l'entreprise s'expose à une pénalité financière représentant jusqu'à 1 % de sa masse salariale annuelle.

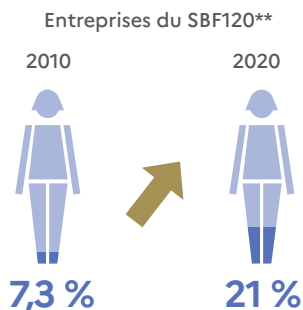
Champ : entreprises de 50 salariés et plus ayant répondu à l'Index.
Source : ministère du Travail, Index de l'égalité professionnelle 2021.

2.16 > Les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui quasi-paritaires, et la part des femmes dans les comités exécutifs et les comités de direction a progressé

Part de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises



Part de femmes dans les comités exécutifs et les comités de direction des grandes entreprises



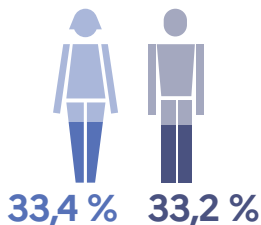
* 40 entreprises cotées au principal indice boursier de la place de Paris.

** 120 premières entreprises cotées à l'indice boursier de la place de Paris.

Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Rapport « 10 ans de la loi COPE-ZIMMERMANN, 2011-2021 », 2021.

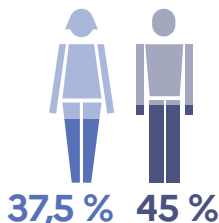
2.17 > Le taux de réponses moyen aux CV envoyés ne laisse pas voir de discriminations en fonction du sexe, mais des disparités en fonction des qualifications

Taux de réponse moyen* aux candidatures envoyées

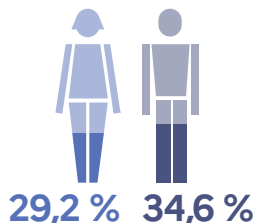


Taux de réponse selon le niveau de qualification des métiers**

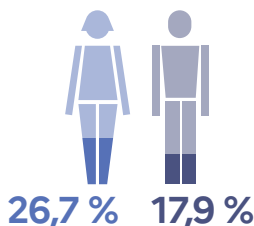
Commis/aide cuisine



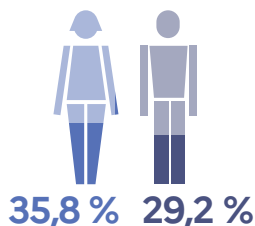
Employé commercial en magasin



Ingénieur production



Directeur magasin



* Réponse non-neutre, positive ou négative.

** Classé du moins qualifié au plus qualifié.

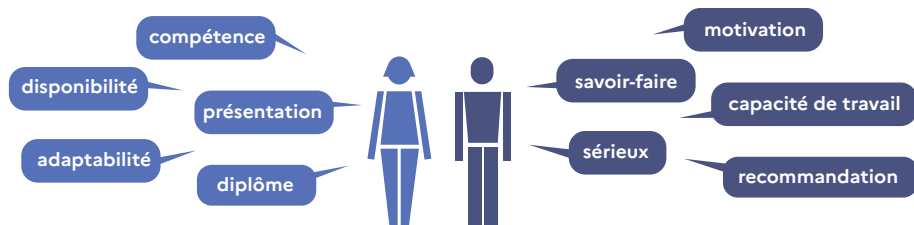
Lecture : les femmes apparaissent favorisées lorsqu'elles sont qualifiées et à des métiers avec fonction d'encadrement, et défavorisées lorsqu'elles sont peu qualifiées et candidatent à des métiers peu qualifiés.

Champ : 4 800 candidatures hexagonales (2 400 tests fois 2 candidatures (femme et homme)).

Source : Dares/IPP/ISM Corum, Analyses « Discrimination à l'embauche selon le sexe, Les enseignements d'un testing de grande ampleur », 2021.

2.18 > Les critères de sélection associés au recrutement sont différents pour les femmes et pour les hommes

Critères de sélections les plus souvent associés au recrutement des femmes et des hommes



Lecture : lorsqu'une femme a été recrutée, les critères relevant de la compétence sont cités plus souvent par les employeurs comme ayant été importants pour la sélection finale du candidat ou de la candidate.

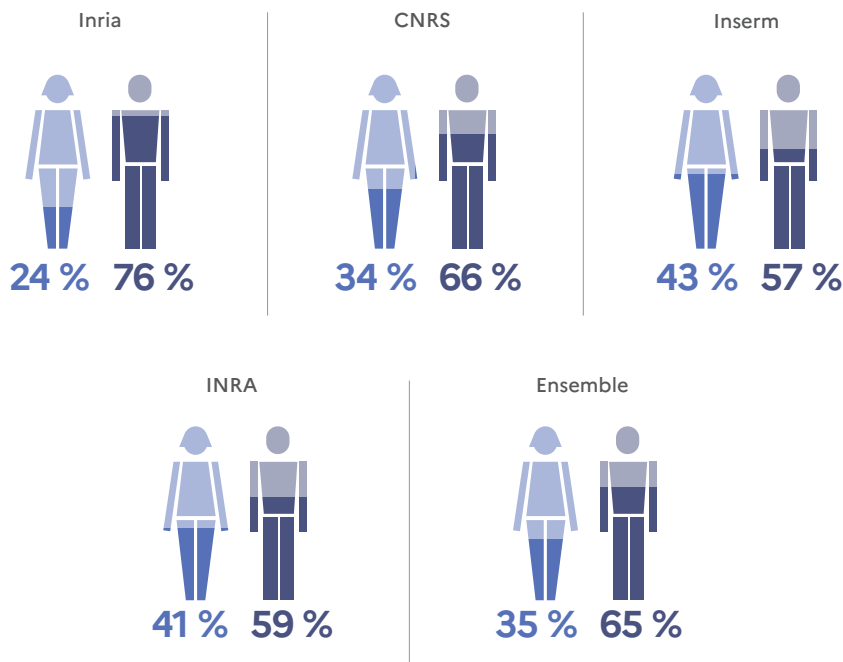
Champ : ensemble des nouveaux recrutements en CDI ou en CDD de plus d'un mois entre septembre et novembre 2015 des établissements d'au moins un salarié du secteur concurrentiel à l'exception des domaines professionnels « Agriculture, marine, pêche » et « Politique, religion » ; France.

Source : Dares, Analyse « Hommes, femmes : mots d'emploi », mai 2021. Chiffres de l'Enquête Ofer, 2016.

2.19 > Les distinctions scientifiques récompensent majoritairement des hommes



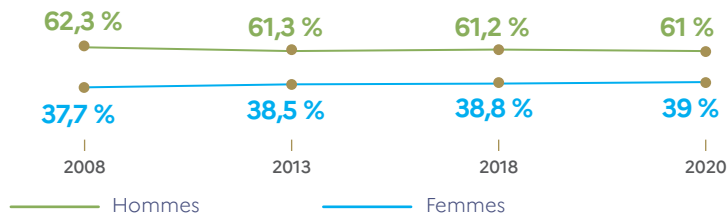
Part des femmes lauréates et hommes lauréats des récompenses scientifiques octroyées par les organismes de recherche en France de 2000 à 2020



Champ : quatre établissements publics à caractère scientifique et technologique : CNRS, INRA, Inria, Inserm.
Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 2021. Chiffres MESRI-SIES, #dataESR, février 2021.

2.20 > La part de femmes parmi les créateurs d'entreprises individuelles est stable depuis 2008, et connaît de fortes différences sectorielles

Part de femmes et d'hommes parmi les créateurs et créatrices d'entreprises individuelles* entre 2008 et 2020



* Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production, avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Lecture : en 2008, 37,7 % des créateurs d'entreprises individuelles sont des femmes.

Champ : France métropolitaine et Outre-mer.

Source : Direction générale des entreprises – Direction générale de la cohésion sociale, « Femmes et entrepreneuriat », Rapport du Gouvernement sur la situation des entrepreneures, décembre 2019. Chiffres Insee, REE Créations Entreprises.

Insee, « Un nouveau record de créations d'entreprises en 2020 malgré la crise sanitaire », Insee Première n° 1837, février 2021.

Part des femmes créatrices d'entreprises individuelles par secteur en 2018

Santé et action sociale



74,5 %
de femmes

Activités de services



59,2 %
de femmes

Industrie



51,6 %
de femmes

Construction



2,4 %
de femmes

Design



6,2 %
de femmes

Information-Communication



32 %
de femmes

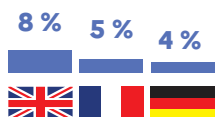
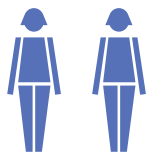
Lecture : Les créations d'entreprises individuelles par des femmes sont plus fréquentes dans le secteur de la santé et action sociale (74,5 %) que dans les transports (6,2 %).

Champ : France métropolitaine et Outre-mer.

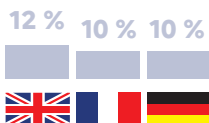
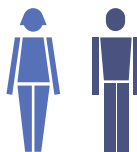
Source : Direction générale des entreprises – Direction générale de la cohésion sociale, « Femmes et entrepreneuriat », Rapport du Gouvernement sur la situation des entrepreneures, décembre 2019. Chiffres Insee, REE Créations Entreprises.

Part des startups fondées depuis 2008 en France, au Royaume-Uni et en Allemagne (en %)

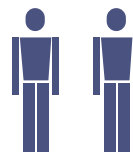
Équipe fondatrice
100 % féminine



Équipe fondatrice
mixte



Équipe fondatrice
100 % masculine



Champ : start-ups françaises, allemandes et anglaises fondées depuis 2008 (15 679 start-ups).

Source : Direction générale des entreprises – Direction générale de la cohésion sociale, « Femmes et entrepreneuriat », Rapport du Gouvernement sur la situation des entrepreneures, décembre 2019. Chiffres CrunchBase, SISTA/Boston Consulting Group (BCG).

> PARCOURS PROFESSIONNELS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

2.21 > Les corps de la fonction publique sont inégalement féminisés

Part de femmes dans la fonction publique, par catégorie d'emploi (en %) au 31 décembre 2018



* Bien qu'elle n'ait pas d'existence juridique définie dans le statut général des fonctionnaires, la notion de catégorie « A+ » est fréquemment utilisée pour distinguer les corps et emplois fonctionnels de l'encadrement supérieur au sein de la catégorie A. Les « A+ » sont parfois appelés aussi « hauts fonctionnaires ».

Lecture : dans la fonction publique d'État, 62,4 % des agentes et agents de catégorie A sont des femmes.

Champ : emplois principaux, tous statuts, situés en métropole et DOM (hors Mayotte), hors COM et étranger. Hors bénéficiaires de contrats aidés, au 31 décembre 2018.

Sources : Direction générale de l'administration et de la fonction publique, Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, 2020.

2.22 > À la tête de la fonction publique et les instances étatiques, la parité n'est pas partout atteinte

Part des femmes au sein des postes d'encadrement supérieurs et de direction (ESD)* de la fonction publique en 2017

Fonction publique d'État



34,5 %
de femmes

Fonction publique territoriale



32,6 %
de femmes

Fonction publique hospitalière



49,1 %
de femmes

Ensemble



37 %
de femmes

* Les postes d'encadrement supérieur ou de direction regroupent les agents qui exercent un emploi de direction de service ou d'établissement assorti de la responsabilité de gestion des unités sous leur responsabilité soit, dans une logique statutaire ceux relevant du cadre d'emplois constituant le principal vivier de ces emplois.

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, 2020.

Part de femmes à la tête des AAI* et API**



34,6 %

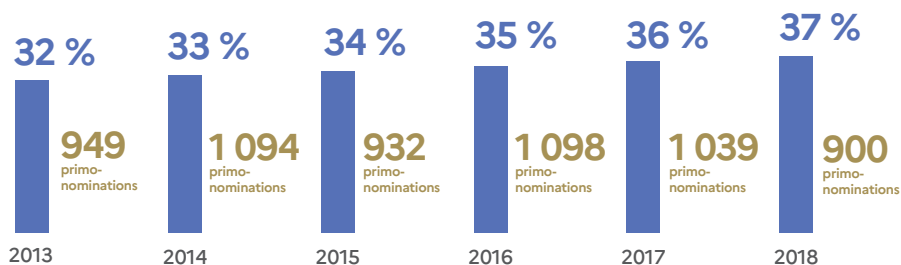
* Autorités administratives indépendantes.

** Autorités publiques indépendantes.

Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes 2021, chiffres 2018.

2.23 > La part des femmes primo-nommées* aux postes de l'encadrement supérieur et de direction est en augmentation dans les trois fonctions publiques

Évolution de la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant dans les trois versants de la fonction publique entre 2013 et 2018



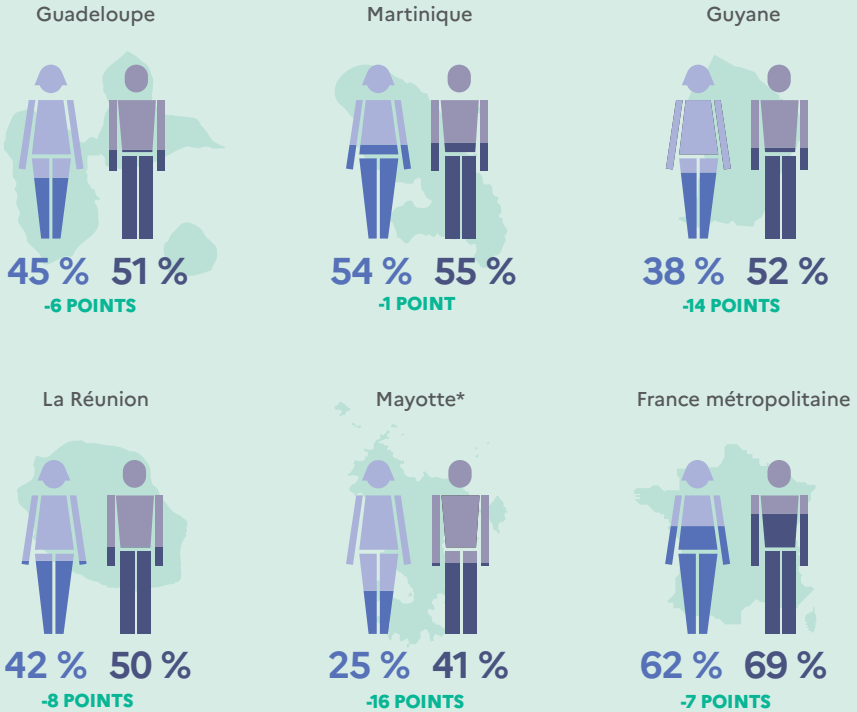
* Le dispositif des nominations équilibrées (DNE) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013. Il a été introduit à l'article 6 quater de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012. Son objectif est d'inciter à la féminisation des emplois supérieurs (dont le champ est défini par décret) des trois versants de la fonction publique. Pour ce faire, il incite les employeurs publics à respecter une proportion minimale de personnes de chaque sexe pour les primo-nominations dans ces emplois.

Source : DGAFP, Bilan de la mise en œuvre du dispositif des nominations équilibrées au cours de l'année 2018, 2019.

Focus Outre-mer

2.24 > Dans les Outre-mer, le taux d'emploi des femmes est partout inférieur à celui des hommes, mais il existe des différences importantes selon les territoires

Taux d'emploi des 15-64 ans



* Moyenne annuelle sauf Mayotte : situation au 2^e trimestre.

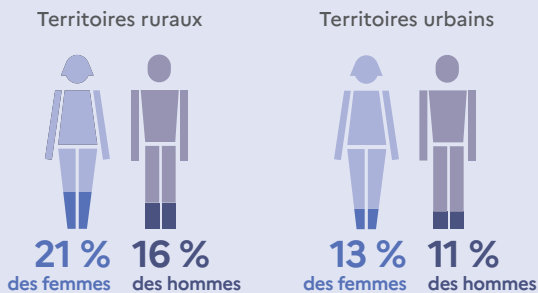
Champ : personnes de 15 à 64 ans, restreint pour la Guyane aux communes accessibles par la route.

Source : Insee, enquête Emploi 2018.

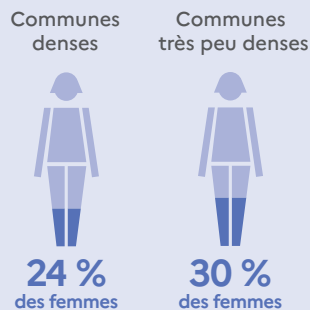
Focus Territoires

2.25 > Les femmes rurales sont plus souvent en contrat précaire que les hommes ruraux et que les femmes urbaines

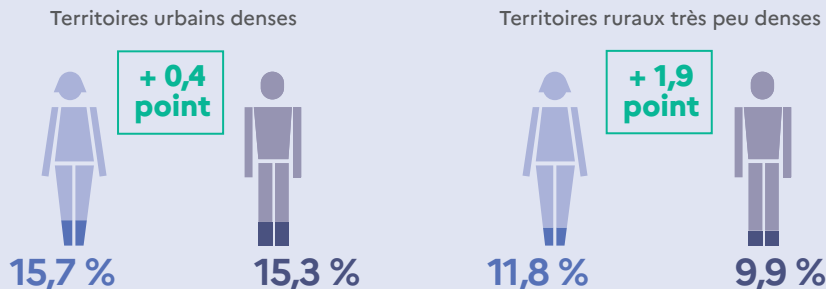
Part des salariées et salariés en contrat précaire*



Part de femmes à temps partiel



Écart de taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans selon le territoire



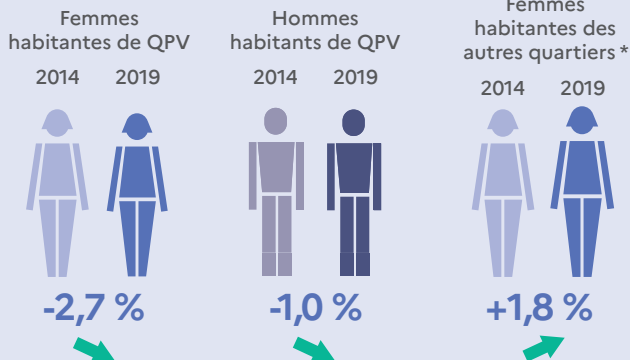
*Les contrats précaires correspondent aux emplois salariés en CDD, aux contrats d'intérim, aux emplois jeunes et aux emplois aidés, hors stages rémunérés et contrats d'apprentissage.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Observatoire des territoires, « La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes », Fiche d'analyse, mars 2021.

2.26 > Les femmes habitantes de quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont confrontées à davantage de difficultés d'insertion professionnelle

Évolution du taux d'activité entre 2014 et 2019 dans les QPV et hors QPV

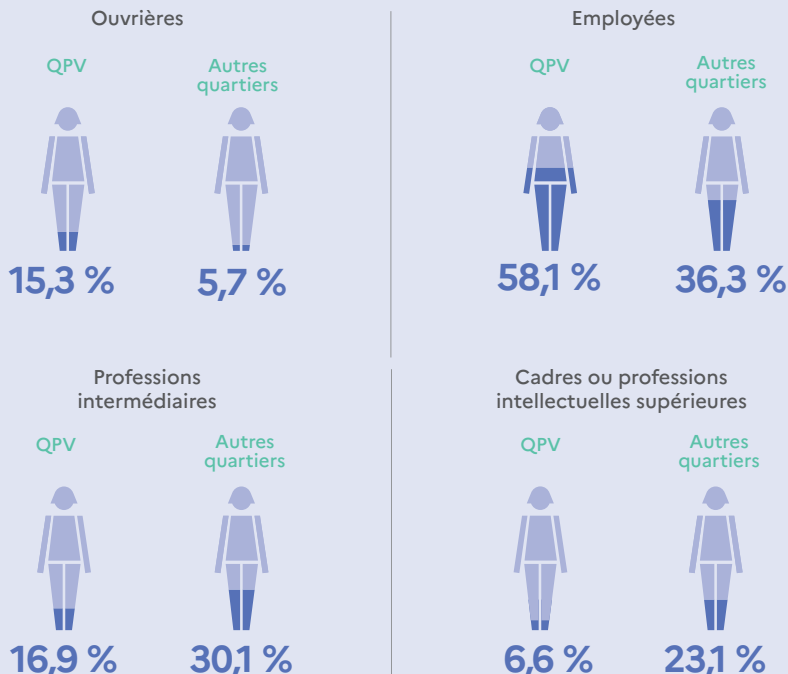


Taux de chômage des habitantes de QPV



2,6 fois
supérieur à celui des femmes
des autres quartiers

Part des femmes par catégorie socioprofessionnelle selon le lieu d'habitation



* Quartiers des unités urbaines environnantes.

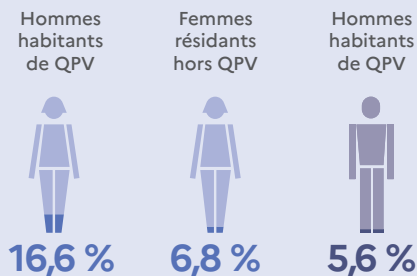
Champ : population de 15-64 ans en France métropolitaine.

Lecture : 15,3 % des femmes vivant en QPV sont ouvrières, contre 5,7 % dans les autres quartiers.

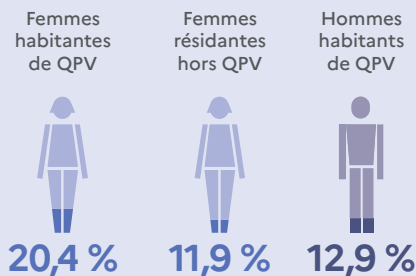
Source : Insee, enquêtes Emploi en continu 2014 et 2019 ; Observatoire des territoires, « La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes », Fiche d'analyse, mars 2021.

2.27 > L'emploi des femmes est plus précaire dans les QPV que hors QPV, et par rapport aux hommes résidant en QPV

Part des actifs et actives en emploi en situation de sous-emploi*



Part des actifs et actives en CDD



* Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées qui remplissent l'une des conditions suivantes : elles travaillent à temps partiel et/ou elles souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire (qu'elles recherchent activement un emploi ou non) et/ou elles travaillent à temps partiel ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.

Champ : population de 15-64 ans en France métropolitaine.

Source : Observatoire des territoires, « La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes », Fiche d'analyse, mars 2021.



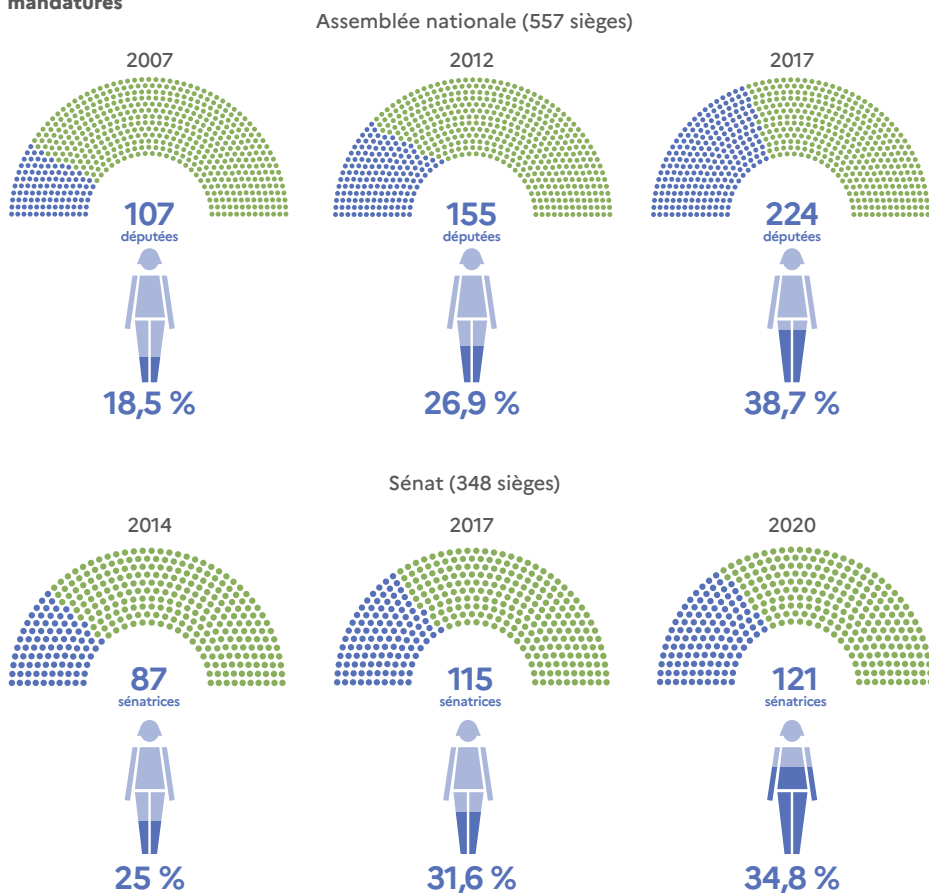
3. ACCÈS AUX DROITS



> ACCÈS AUX FONCTIONS POLITIQUES ET ÉLECTIVES

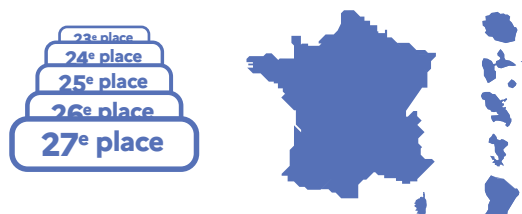
3.1 > La part des femmes au Parlement progresse depuis 2007

Nombre et part des femmes élues à l'Assemblée nationale et au Sénat sur les trois dernières mandatures



Source : Assemblée nationale, Sénat.

Rang de la France dans le classement mondial de l'Union interparlementaire sur la part des femmes dans les parlements nationaux au 1^{er} avril 2021



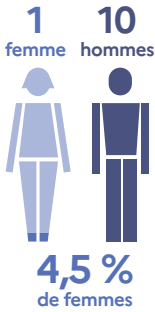
Champ : 192 parlements nationaux.

Source : Union interparlementaire, classement mensuel.

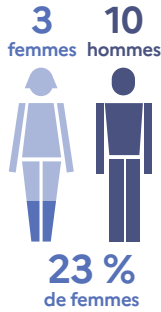
3.2 > La part des femmes à la présidence des exécutifs régionaux augmente, mais les délégations sectorielles sont inégalement attribuées aux femmes et aux hommes

Nombre et part de femmes élues à la présidence des exécutifs régionaux métropolitains sur les trois dernières mandatures

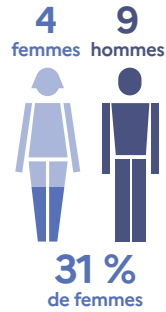
Mars 2010 (22 régions)



Décembre 2015 (13 régions)



Juin 2021 (13 régions)



Source : Ministère de l'Intérieur. Calculs SDFE.

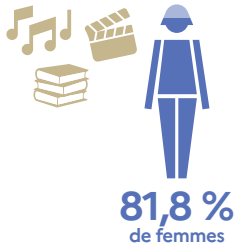
Part de femmes dans les délégations des vice-présidences dans les exécutifs régionaux (en %)

Délégations des vice-présidences (2016)

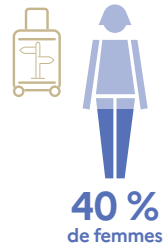
Affaires sociales / Santé



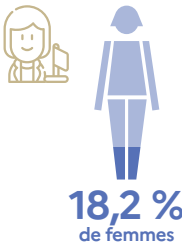
Culture



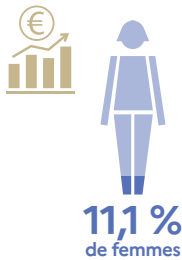
Tourisme



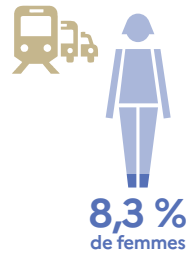
Coopération / Relations européennes et internationales



Budget / Finance



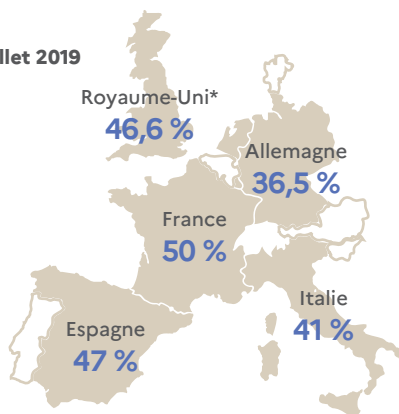
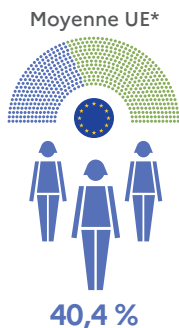
Transport



Source : Haut Conseil à l'égalité, « Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élus au niveau local ? », février 2017.

3.3 > La parité est atteinte pour la France au Parlement européen

Part de femmes députées au Parlement européen en France et dans d'autres États membres au 16 juillet 2019

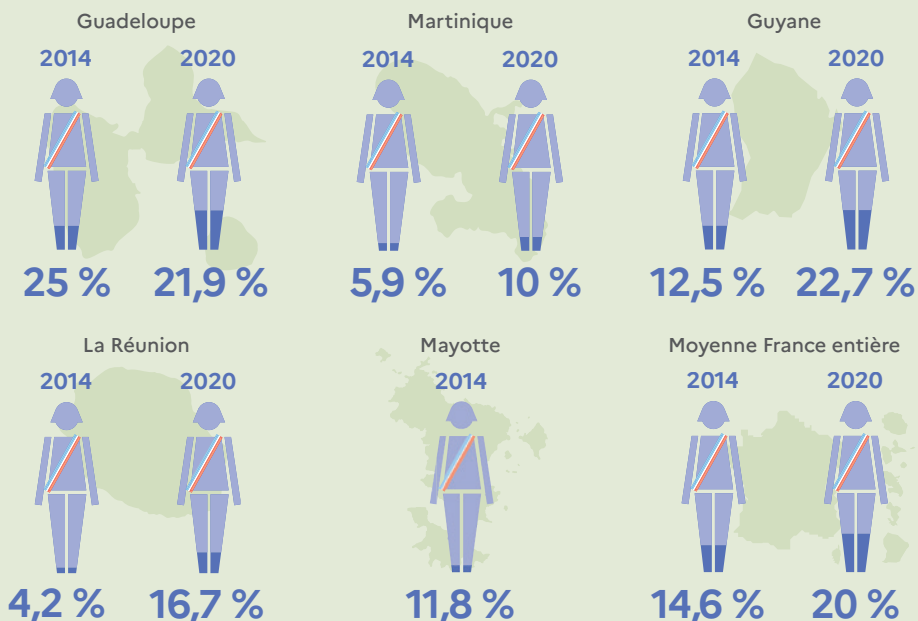


*Résultats des dernières élections européennes, avant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne au 31 janvier 2021. Source : Parlement européen.

Focus Outre-mer

3.4 > Les femmes maires sont encore très minoritaires dans les Outre-mer, avec des différences selon les territoires

Évolution de la part de femmes maires dans les territoires d'Outre-mer

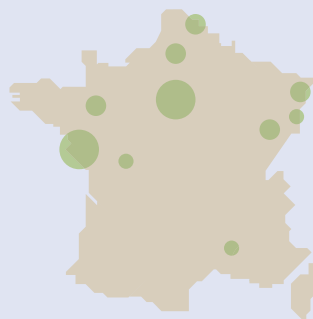
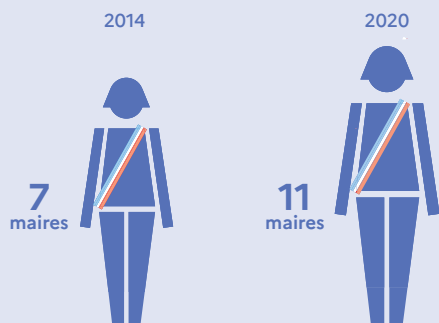


Source : Observatoire des territoires, « La dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes », Fiche d'analyse, mars 2021. Chiffres du ministère de l'Intérieur, Répertoire national des élus aux 17/06/2014 et 01/09/2020.

Focus Territoires

3.5 > 11 femmes dirigent des villes de plus de 100 000 habitants en 2021*

Dans les 42 villes de plus de 100 000 habitants



Près de **20 %** des communes sont dirigées par une femme.

La part des femmes dans les conseils municipaux (maires, adjointes, conseillères) se situe à **42,4 %** contre **39,9 %** à la fin du mandat précédent.

* Situation au 31 août 2021.
Source : vie-publique.fr

3.6 > Les femmes maires sont minoritaires mais légèrement plus présentes à la tête des communes et intercommunalités rurales qu'urbaines

Part de communes dirigées par des femmes

Communes rurales Communes urbaines



20,3 %



18 %

Part de femmes présidentes d'EPCI* selon la population

EPCI de moins de 15 000 habitant(e)s

EPCI de 100 000 à 300 000 habitant(e)s



12,5 %



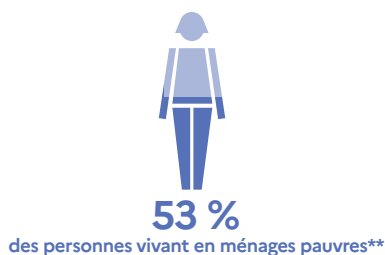
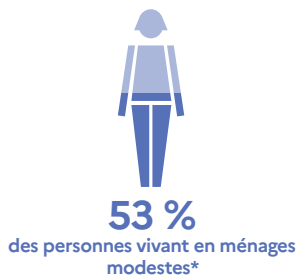
8,7 %

* Établissement public de coopération intercommunale.
Source : Direction générale des collectivités locales, Bulletin d'information statistique, 2020.

> ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

3.7 > Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les personnes vivant dans les ménages modestes ou pauvres

Alors que les femmes représentent 50 % de la population, elles représentent



* Les personnes vivant dans des ménages dits « modestes » ont un niveau de vie inférieur à 18 607 euros annuels, soit 1 551 euros par mois en 2017.

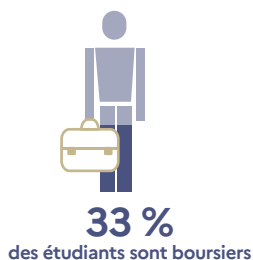
** Les personnes vivant dans des ménages dits « pauvres » sont pauvres monétairement au sens statistique du terme : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 041 euros par mois en 2017.

Champ : France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), 2017.

3.8 > Les jeunes femmes sont plus souvent boursières que les hommes

Part des boursiers et boursières sur critères sociaux de l'enseignement supérieur en 2019-2020



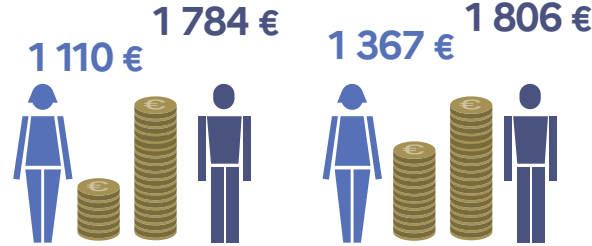
Champ : France métropolitaine + Dom.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2021. Chiffres MESR-SIES-Système d'information AGLAE, extraction annuelle 2020.

3.9 > Les écarts de retraites demeurent importants entre les femmes et les hommes, surtout dans le secteur privé

Montant mensuel brut moyen de la pension de droit direct* en 2018

Montant mensuel brut moyen de la pension totale** en 2018



* Y compris majoration pour trois enfants ou plus.

** Droit direct, droit dérivé et majoration pour trois enfants ou plus.

Champ : retraités et retraitées ayant perçu une pension au cours de l'année 2018, résidant en France entière ou à l'étranger, vivant au 31 décembre 2018. Tous régimes.

Source : Drees, « Les retraités et les retraitées », 2020. Chiffres EACR, EIR, modèle ANCETRE.

Écarts de retraite moyenne femmes-hommes

Secteur privé

Secteur public

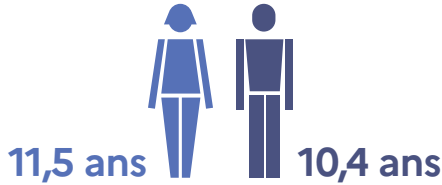


Champ : ensemble des retraités de droit direct ou dérivé.

Source : Drees, « Les retraités et les retraitées », 2020.

3.10 > Les femmes vivent plus longtemps sans incapacité que les hommes

Espérance de vie sans incapacité à 65 ans en 2019



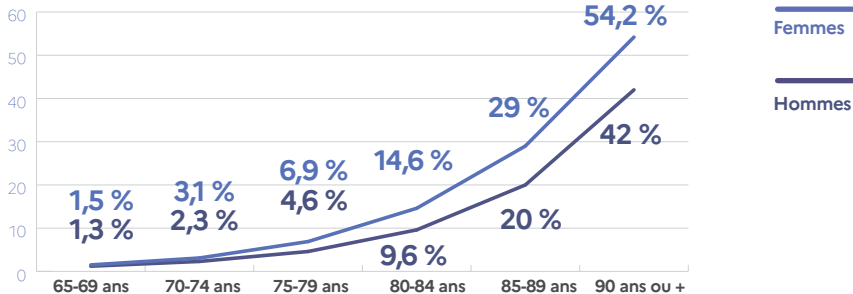
Champ : France Entière.

Source : Insee, Statistiques d'état civil et données issues de l'enquête Statistiques sur les revenus et les conditions de vie (SILC) ; calculs DREES 2020.

3.11 > Les femmes de plus de 65 ans bénéficient davantage de l'allocation personnalisée autonomie (APA) que les hommes

Part des bénéficiaires de l'APA en population générale, selon le sexe et l'âge (au 31 décembre 2018)

Part de bénéficiaires en %



Lecture : au 31 décembre 2018, parmi les femmes âgées de 90 ans ou plus, 54,2 % bénéficient de l'APA.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

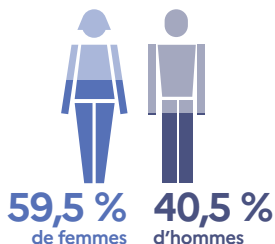
Sources : Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2019 (arrêtées fin 2019).

3.12 > Les femmes sont majoritaires parmi les aidants

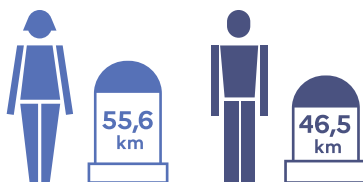
après des seniors

En France métropolitaine

Sur 3,9 millions de proches aidants



Distance moyenne* effectuée pour se rendre au domicile du dépendant sénior**



* Distance entre le domicile du proche et celui du dépendant sénior.

** Lorsque l'aidant ne cohabite pas avec le dépendant.

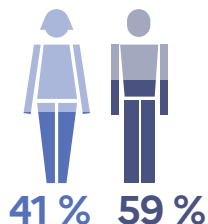
Champ : proches aidants de seniors (en raison de leur âge ou d'un problème de santé) vivant à domicile, âgés de 18 ans ou plus, France métropolitaine.

Source : Drees 2020, Enquête Capacités, Aides et Ressources des seniors, ménages – volet aidant (CARE-M) 2015.

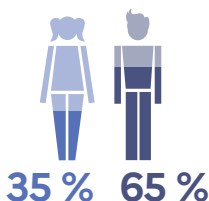
3.13 > Alors qu'elles représentent la majorité de la population handicapée, les femmes sont moins nombreuses dans les établissements spécialisés

Part des femmes et des hommes parmi les personnes handicapées accueillies dans les établissements et services médico-sociaux

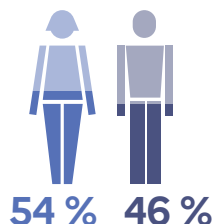
Adultes accueillis dans les établissements



Enfants accueillis dans les établissements



Ensemble de la population handicapée

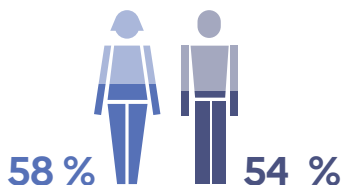


Champ : France entière.

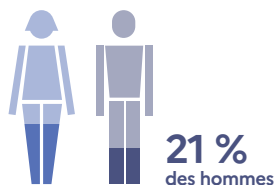
Source : Drees 2018, Résultats de l'enquête ES-Handicap 2014.

> ACCÈS À LA SANTÉ

3.14 > 6 femmes sur 10 déclarent éprouver des difficultés pour accéder à certains médecins spécialistes



35 %
des femmes ont
l'impression de subir des
clichés, des stéréotypes
liés au fait d'être une
femme* dans leur prise en
charge médicale



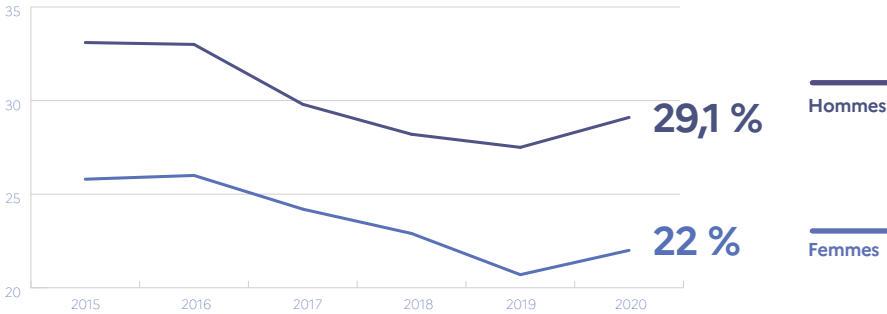
* Par exemple, une femme est sensible tandis qu'un homme est fort.

Champ : échantillon de 1021 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : étude d'opinion Viaovoco pour Essentiel Santé, 2019.

3.15 > La consommation de tabac des femmes repart à la hausse en 2020, comme celle des hommes

Prévalence du tabagisme quotidien selon le sexe parmi les 18-75 ans entre 2015 et 2020 (en %)



Sources : Santé publique France 2021, Baromètres de Santé publique France, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et Baromètre cancer 2015.

3.16 > Chez les femmes comme chez les hommes, certaines maladies sont sous-diagnostiquées en raison de biais liés au sexe

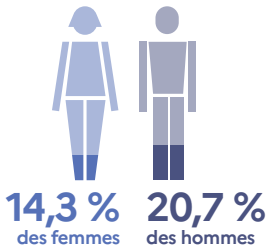
MALADIES CARDIOVASCULAIRES*

Nombre de décès par maladies de l'appareil circulatoire en 2016



* Comme l'infarctus du myocarde et l'accident vasculaire cérébral.
 ** Mortalité avant 65 ans.
 Champ : France métropolitaine, décès domiciliés.
 Source : Inserm-CépiDc (centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès).

Part de femmes et d'hommes ne connaissant pas les trois principaux symptômes de l'accident vasculaire cérébrale (AVC)*



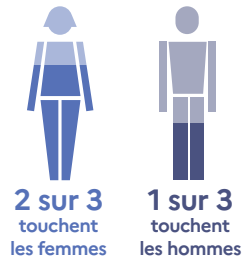
* Un bras ou une jambe qui se paralyse, une déformation de la bouche et une difficulté à parler.
 Champ : 5 074 personnes, dont 2 355 femmes et 2 719 hommes.
 Source : Gabet A., Houot M., Mas J.-L., Gourtay E., Gautier A., Richard J.-B., et al. Connaissance de l'AVC et de ses symptômes en France en 2019. Bull Epidémiol Hebd. 2020;(28):554-61.

OSTÉOPOROSE

Parmi les femmes de 65 ans



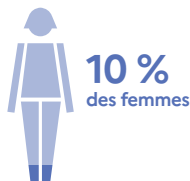
Parmi les fractures liées à l'ostéoporose



Source : Inserm, Pawel Szulc, Jean Marc Kaufman, Eric S. Orwoll, "Osteoporosis in Men", Journal of Osteoporosis, vol. 2012, Article ID 675984, 2012.

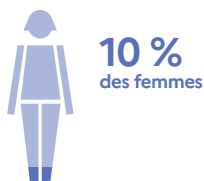
3.17 > En France, 1 femme sur 10 est atteinte d'endométriose ou du syndrome des ovaires polykystiques

L'endométriose concerne



Source : Inserm, 2018.

Le syndrome des ovaires polykystiques concerne



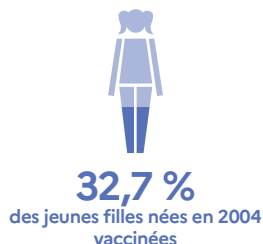
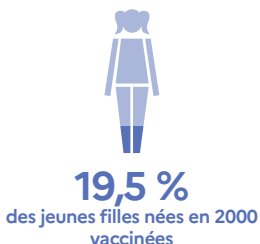
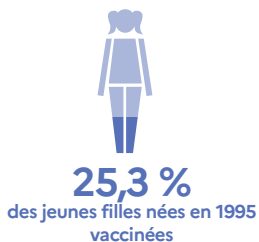
1^{re} cause d'infertilité
féminine

CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS

2 920 nouveaux cas par an en
France métropolitaine (2018)

1 117 nouveaux cas par an en
France métropolitaine (2018)

Couverture vaccinale par le vaccin HPV* chez les jeunes filles à 16 ans par année de naissance, au 31 décembre 2020



*Schéma complet : 3 doses pour les jeunes filles nées avant 2000, deux doses ensuite.
Source : Santé publique France, mai 2021.

3.18 > 15,4 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en 2020, soit une légère baisse du taux de recours

Nombre d'IVG réalisés en 2020 en France (métropole et Outre-mer)



222 025 IVG

dont 207 497 concernent les femmes résidant en métropole
232 200 IVG en 2019

Nombre d'IVG* pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans en 2019



15,4 IVG

16,1 IVG en 2019

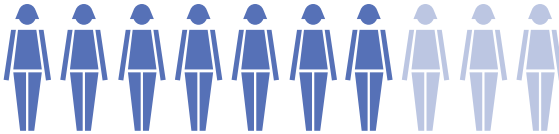
* Calculé en rapportant l'ensemble des IVG aux femmes de 15-49 ans.

Champ : ensemble des IVG réalisés en métropole et dans les Outre-mer, y compris les âges inconnus.

Source : Drees, « Interruptions volontaires de grossesse : une légère baisse du taux de recours en 2020 », Études & Résultats, septembre 2021.

3.19 > La pilule est majoritairement utilisée par les femmes âgées de 15 à 49 ans, en plus forte proportion chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans

Part des femmes ayant recours à une méthode médicalisée pour assurer leur contraception*



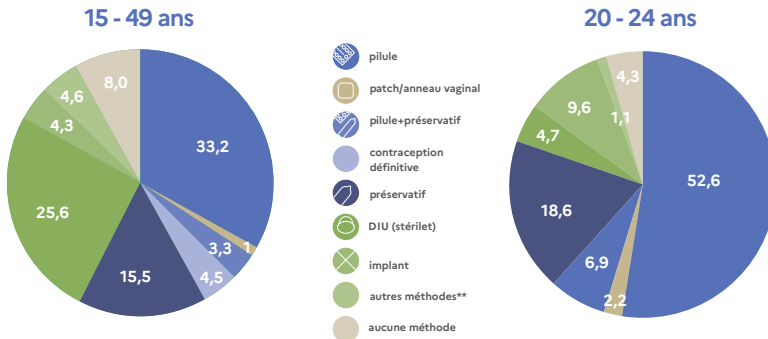
71,8 %
soit plus de
7 femmes sur 10

* Pilule, DIU, implant, patch, anneau, injection, stérilisation tubaire, vasectomie du conjoint.

Champ : femmes âgées de 15 à 49 ans (n=4 315)

Source : Baromètre Santé 2016, Contraception, 2017.

Méthodes contraceptives chez les femmes âgées de 15 à 49 ans*, par tranche d'âge, en 2016 (%)



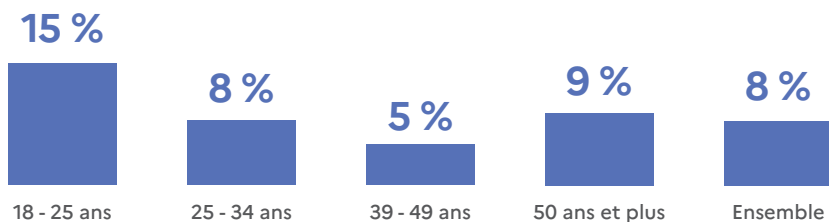
* Les femmes concernées par la contraception représentent 71 % des femmes âgées de 15 à 49 ans.

** Cette catégorie comprend le diaphragme, la cape et les méthodes dites traditionnelles telles que la sympto-thermie, la méthode des températures et le retrait.

Source : Baromètre Santé 2016.

3.20 > Près d'1 femme sur 10 renonce à changer de protection périodique aussi souvent que nécessaire, près d'1 sur 6 chez les 18-25 ans, avec des conséquences sur leur bien-être

Part des femmes qui renoncent à changer de protection hygiénique aussi souvent que nécessaire selon l'âge



Champ : questions posées uniquement aux femmes, soit 52 % de l'échantillon grand public (échantillon total : 1 807 répondants). Interviews réalisées du 16 au 20 novembre 2020.

Source : Enquête IFOP pour Dons solidaires, la précarité hygiénique Volets Grand Public & Bénéficiaires d'associations, mars 2021.

Part des femmes déclarant que le manque de protection hygiénique a des conséquences sur leur bien-être, par type de conséquences*

Du stress et de l'inquiétude



58 %

Un sentiment de malaise



58 %

Une perte de confiance en soi



28 %

Des difficultés dans les relations sociales



4 %

Un frein à la réussite professionnelle



3 %

Lecture : 58 % des femmes interrogées déclarent que le manque de protections hygiéniques provoque du stress et de l'inquiétude.

Champ : questions posées uniquement aux femmes, soit 52 % de l'échantillon grand public (échantillon total : 1 807 répondants). Interviews réalisées du 16 au 20 novembre 2020.

Source : Enquête IFOP pour Dons solidaires, «La précarité hygiénique Volets Grand Public & Bénéficiaires d'associations», mars 2021.

Focus Territoires

3.21 > Dans les quartiers prioritaires de la ville, les femmes se déclarent moins souvent en bon ou très bon état de santé général que dans les autres quartiers

Part de femmes se déclarant en bon ou très bon état de santé général selon le lieu d'habitation

Femmes habitantes d'autres quartiers*

67,5 %
de femmes



Femmes habitantes de quartiers prioritaires

51,1 %
de femmes



Soit
16,4 points
de moins

* Unités urbaines englobantes.

Champ : population âgée de 18 ans ou plus résidant en ménages ordinaires au sein des unités urbaines de France métropolitaine abritant au moins un quartier prioritaire.

Source : Observatoire national de la politique de la ville, « La santé des habitants en quartier prioritaire de la politique de la ville », rapport annuel 2019. Chiffres enquête santé et protection sociale EHIS-ESPS 2014, Drees-Irdes.

Focus Outre-mer

3.22 > Le recours à l'IVG est plus fréquent dans les Outre-mer qu'en métropole

IVG* pour 1 000 femmes de 15-49 ans par territoire d'Outre-mer



* Calculé en rapportant l'ensemble des IVG aux femmes de 15-49 ans.

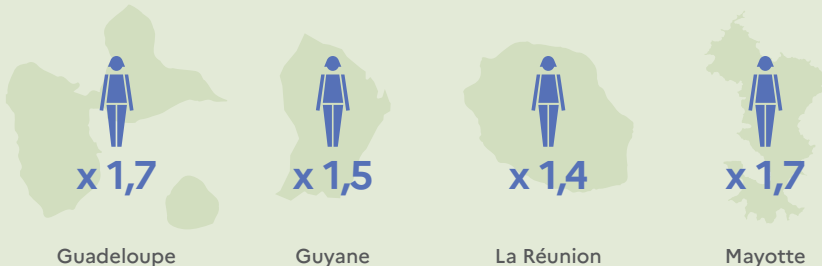
** Non compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Champ : ensemble des IVG réalisées en métropole et dans les Outre-mer, y compris les âges inconnus.

Source : Drees, « Interruptions volontaires de grossesse : une légère baisse du taux de recours en 2020 », Études & Résultats, septembre 2021.

3.23 > Dans les Outre-mer, les femmes ont plus de probabilité de déclarer un état de santé intermédiaire, mauvais ou très mauvais que les femmes vivant en métropole

Probabilité pour les femmes des Outre-mer de déclarer un état de santé dégradé comparée aux femmes de métropole



Lecture : les femmes vivant à La Réunion ont 1,4 fois plus de chance de déclarer un état de santé dégradé que les femmes vivant en métropole.

Champ : population âgée de 15 à 75 ans, France métropolitaine et outre-mer (hors Mayotte).

Source : Drees, « En Outre-mer, une santé déclarée moins bonne qu'en métropole, surtout pour les femmes », Etudes et résultats n°1057, avril 2018. Chiffres Inpes, Baromètre santé 2014, Baromètre santé DOM 2014.

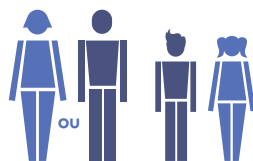
DOSSIER THÉMATIQUE : FAMILLES MONOPARENTALES

3.24 > 82 % des parents isolés sont des femmes

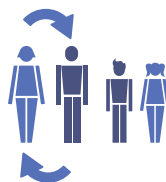
Sur 100 enfants



66 vivent
en famille « traditionnelle »
avec leurs deux parents



25
vivent en famille
monoparentale



9
vivent en famille
recomposée

Les femmes représentent **82 %** des parents isolés*.

* Un parent isolé est une personne célibataire, divorcée, séparée ou veuve ayant des enfants à charge ou enceinte qui ne vit pas en couple de manière déclarée et permanente et qui ne partage pas ses ressources et ses charges avec un époux(se), concubin ou partenaire de Pacs.

Champ : France hors Mayotte, enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2020.

3.25 > Les mères isolées sont plus souvent au chômage ou travaillent plus souvent à temps partiel que les pères isolés, mais moins que les mères en couple

Taux de chômage selon la configuration familiale

Pères en couple



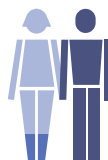
6,1 %

Pères isolés



9,2 %

Mères en couple



8,3 %

Mères isolées



17,2 %

Champ : parents ayant au moins un enfant de moins de 25 ans, France hors Outre-mer.

Source : Enquête emploi en continu 2018, Insee, calculs OFCE.

Personnes actives travaillant à temps partiel selon le sexe et la configuration familiale

Pères en couple



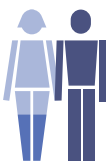
4,5 %

Pères isolés



5,8 %

Mères en couple



31,6 %
temps partiel subi pour
22,3 % d'entre elles

Mères isolées



28,7 %
temps partiel subi pour
40,4 % d'entre elles

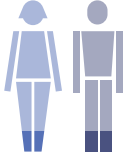
Champ : parents ayant au moins un enfant de moins de 25 ans, France hors Outre-mer.

Source : Enquête emploi en continu 2018, Insee, calculs OFCE.

3.26 > Les mères isolées sont plus précaires que les pères isolés et les couples avec enfants

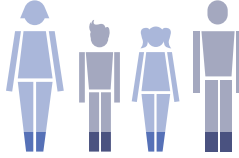
Situation de pauvreté* selon le type de famille

Ensemble des ménages



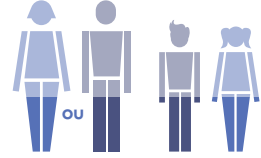
14 %

Couples avec enfants



13,1 %

Parents isolés

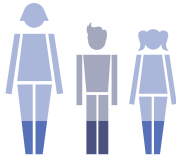


36,3 %
(soit 2,5 fois plus)

* Pauvreté monétaire au sens statistique.
Source : ERF5 2016, calculs OFCE 2020.

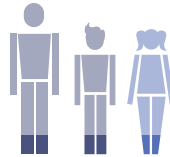
Baisse du niveau de vie médian après la séparation par sexe

Mères isolées



-22,2 %

Pères isolés

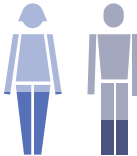


-13,4 %

Champ : France métropolitaine, personnes en couple en 2010 en union libre, qui ne vivent pas en couple en 2011 et déclarent au moins un enfant mineur au domicile en 2011 (union rompue) ou qui vivent toujours en couple en 2015 (union non rompue).
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, échantillon démographique permanent 2016

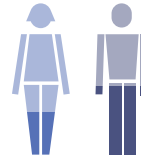
Statut vis-à-vis du logement

Locataires en logement social



mères isolées 41 %
pères isolés 23 %

Propriétaires



mères isolées 28 %
pères isolés 45 %

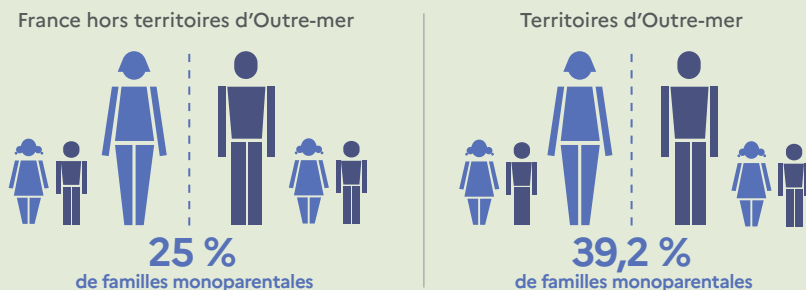
Lecture : 41% des mères isolées vivent en logement social.
Champ : ménages, France hors Outre-mer.
Source : ENL, 2013, calculs OFCE.

DOSSIER THÉMATIQUE : FAMILLES MONOPARENTALES

Focus Outre-mer

3.27 > Il y a presque deux fois plus de familles monoparentales dans les Outre-mer qu'en métropole

Ménages avec au moins un enfant de moins de 25 ans

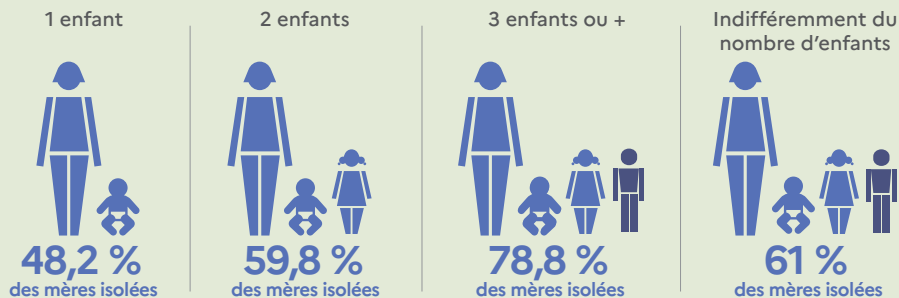


Source : OFCE, « Étude sur la situation économique et sociale des parents isolés », 2020 – Chiffres Insee, Enquête Emploi en continu 2018.

1 Réunionnaise sur 5 vit seule avec ses enfants, contre moins d'une métropolitaine sur 10 en 2015



Part des mères isolées vivant sous le seuil de pauvreté à La Réunion en 2015, selon le nombre d'enfants



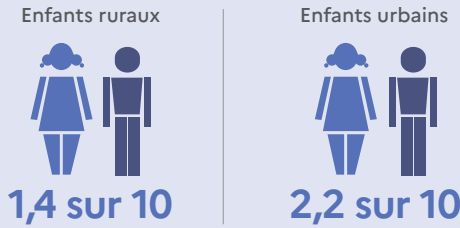
Champ : population de La Réunion de 15 ans ou plus, hors enfants et petits-enfants.

Source : Insee, « Les mères isolées plus exposées à la pauvreté », 2019, Chiffres issus du recensement de la population 2015.

Focus Territoires

3.28 > Les enfants ruraux vivent moins souvent en famille monoparentale que les enfants urbains

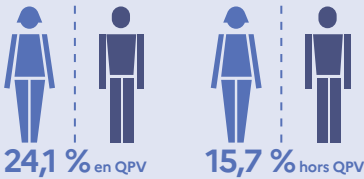
Part des enfants vivant en famille monoparentale selon le lieu d'habitation



Champ : Enfants de moins de 18 ans, France métropolitaine.
Source : Insee, Enquête annuelle de recensement 2018, DREES 2020

3.29 > Les familles monoparentales sont surreprésentées et plus précaires dans les QPV

Part de familles monoparentales en QPV et hors QPV en 2018

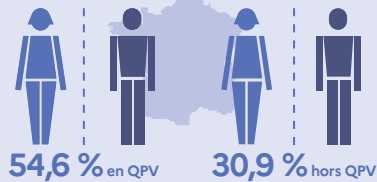


Taux de pauvreté des enfants (moins de 18 ans) en QPV

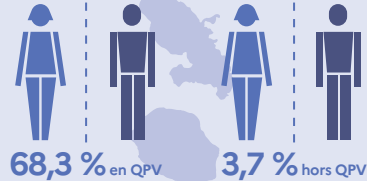


Taux de pauvreté de ces familles

France métropolitaine



Martinique et La Réunion



Source : Observatoire National de la Politique de la Ville, Rapport annuel 2018.



4. CULTURE DE L'ÉGALITÉ



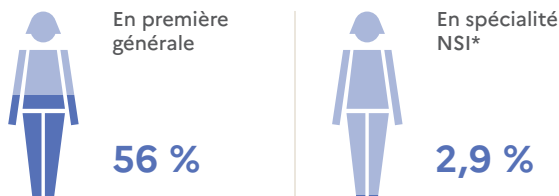
La **culture de l'égalité** peut se définir comme « l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes »*. Elle vise notamment à lutter contre les stéréotypes de sexe dans tous les domaines où ceux-ci risquent de renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes, comme l'éducation et l'orientation professionnelle, la culture et la communication, les médias ou encore le sport.

* Convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif (2013-2017), Bulletin officiel n° 6 du 6 février 2013.

> ÉDUCATION ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

4.1 > Les lycéennes se détournent très tôt des filières du numérique

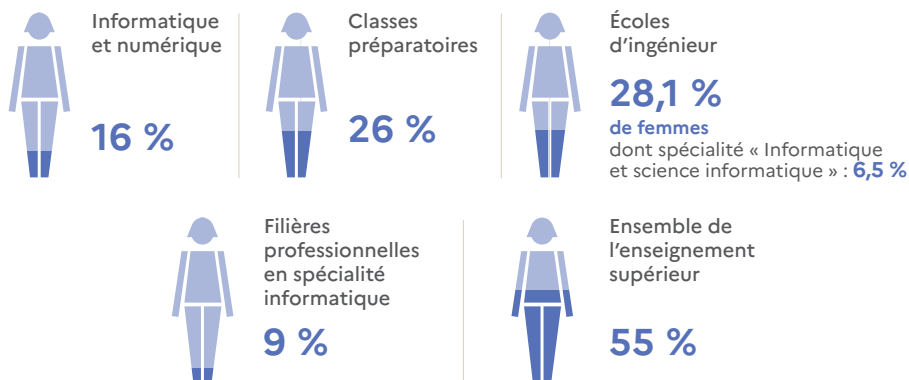
Part des femmes par spécialité au lycée en 2019-2020



* Numérique et sciences informatiques, au choix.
Source : Femmes numériques, 2020.

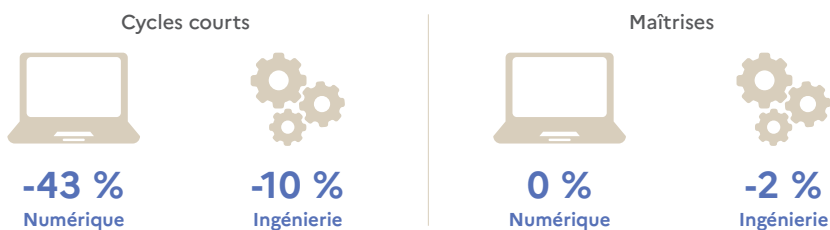
4.2 > La part des femmes dans les formations du numérique diminue

Part des femmes dans les formations supérieures ingénieurs et informatiques en 2019-2020



Source : Femmes numériques, 2020.

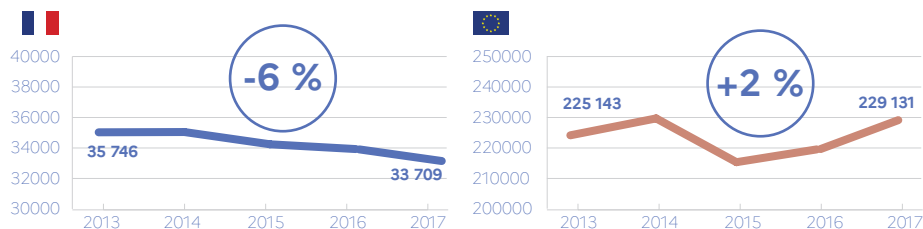
Évolution de la part de femmes dans les enseignements entre 2013 et 2017



Source : Enquête Gender Scan 2019.

4.3 > Cette baisse concerne aussi les femmes diplômées de la tech* et du numérique** en France, alors que l'Europe connaît une hausse

Nombre de femmes diplômées de la tech en France et en Europe entre 2013 et 2017



* Diplômées de l'enseignement supérieur dans les spécialisations du numérique et de l'ingénierie, industries de transformations et de production.

** Diplômées de l'enseignement supérieur dans les spécialisations du numérique.

Source : Eurostat 2021, étude Gender Scan 2019.

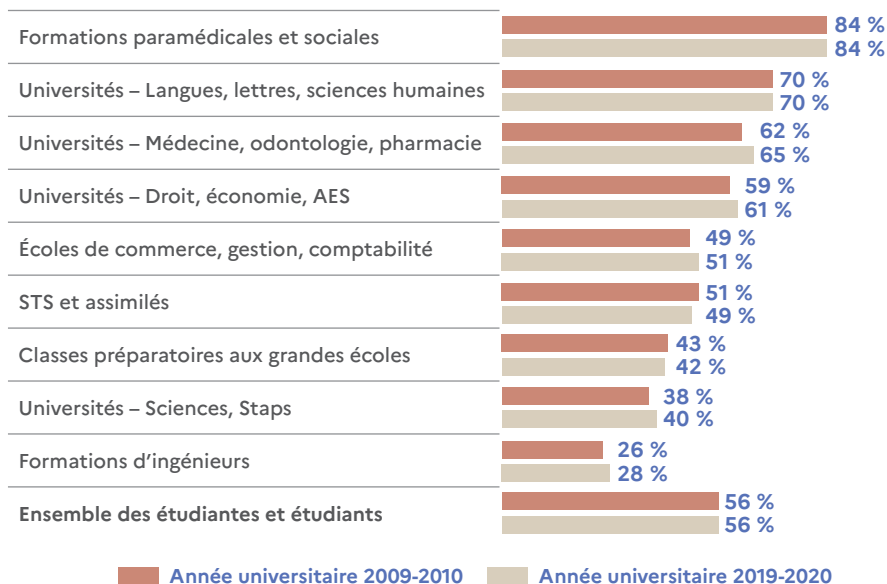
Évolution du nombre de femmes diplômées dans le numérique en France et en Europe



Source : Eurostat 2021, étude Gender Scan 2019.

4.4 > Dans l'enseignement supérieur, le nombre de femme stagne, surtout dans les formations d'ingénieur(e)s et formations sélectives

Part des femmes dans les principales formations d'enseignement supérieur en 2009-2010 et 2019-2020 (en %)



Champ : France entière.

Source : MESRI, « Les chiffres clés de l'égalité dans l'enseignement supérieur et la recherche », mars 2021. Chiffres MESRI-SIES, système d'information Sise et scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

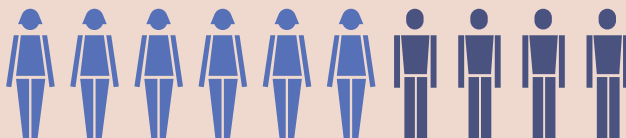
Focus Outre-mer

4.5 > 6 filles sur 10 suivent une formation générale ou technologique dans les Outre-mer

RENTRÉE 2018

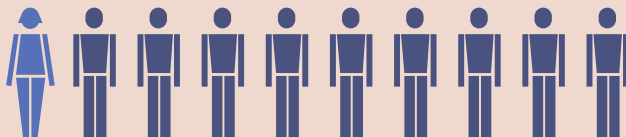
Formations générales et technologiques

60 %
de femmes



STI2D*

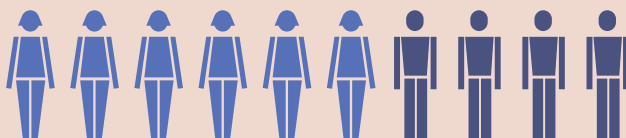
12,9 %
de femmes



SECTEUR DES SERVICES

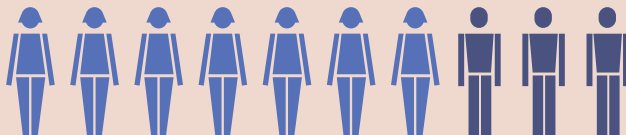
CAP

59,7 %
de femmes



Baccalauréat professionnel ou BMA

67,3 %
de femmes



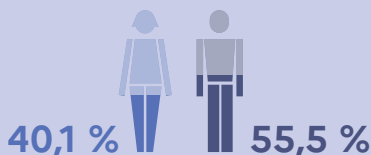
* Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.
Source : Ministère de l'Éducation, Repères et références statistiques, 2019.

Focus Territoires

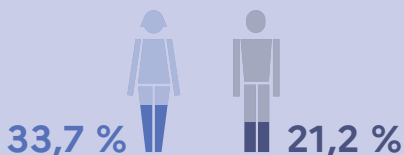
4.6 > Qu'ils résident ou non en QPV, les garçons s'orientent davantage que les filles vers une première professionnelle ou une seconde année de CAP

Part des filles et des garçons s'orientant vers une première professionnelle ou une seconde année de CAP

Habitant en QPV



Habitant hors QPV



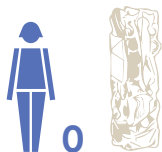
Champ : lycéennes et lycéens d'un établissement public ou privé sous contrat de France métropolitaine, année scolaire 2018-2019.
Source : ONPV, « Chiffres clés des QPV », fiche éducation. Chiffres du ministère de l'Éducation nationale, Depp. Traitements : ANCT-ONPV.

> CULTURE

4.7 > Dans tous les domaines, les artistes femmes obtiennent moins de récompenses que les hommes

Cinéma

Nombre de réalisatrices primées aux César depuis 2010

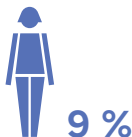


Nombre de films réalisés par une femme primés au Festival de Cannes depuis 2010*



Musique

Part de femmes primées pour le meilleur album aux Victoires de la musique 2020

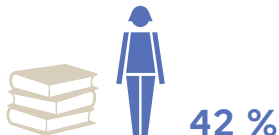


Part de femmes primées artistes ou solistes instrumentales de l'année aux Victoires de la musique classique 2019



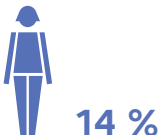
Littérature

Part de femmes parmi les lauréates et lauréats de prix littéraires de 2010 à 2019



Théâtre

Part de femmes primées pour le Molière du metteur en scène de 2010 à 2019



Nombre de femmes primées pour le Molière du meilleur auteur dramatique de 2010



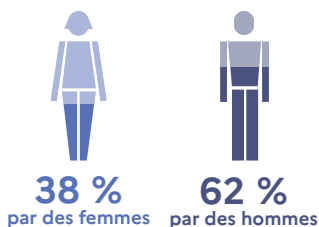
* Actualisation 2021.

Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du ministère de la Culture, 2021.

4.8 > Les artistes femmes sont aussi moins visibles que les hommes

Dans le secteur du spectacle vivant et de la danse

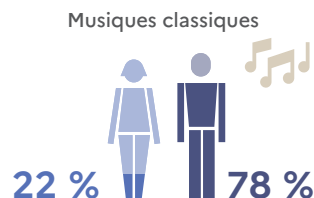
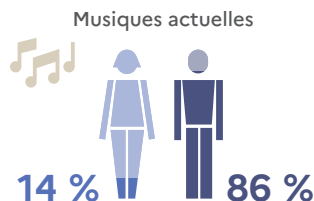
Part des représentations programmées* réalisées par des femmes et par des hommes



Moins de 1 représentation d'opéra sur 5 est mise en scène par une femme (2020-2021)

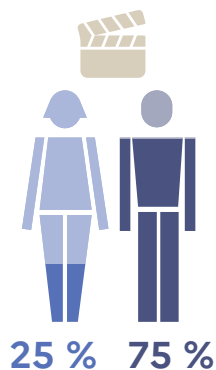
* En termes d'écriture, d'adaptation, de scénographie, de mise en scène, de chorégraphie ou de traduction.

Part de femmes et d'hommes programmés dans les festivals de musique



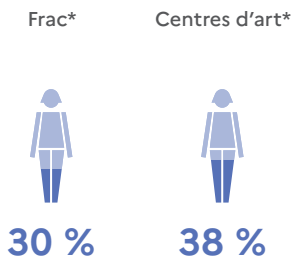
Dans le secteur du cinéma de longs-métrages

Part des films réalisés par des femmes et par des hommes en 2019

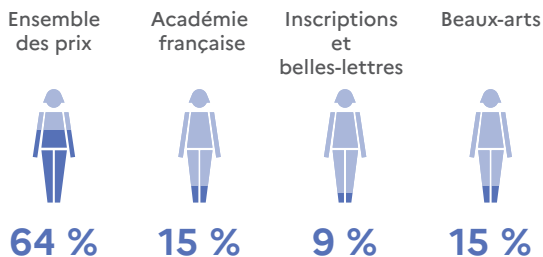


Dans le secteur de l'art

Part des femmes parmi les artistes exposé(e)s dans les fonds régionaux d'art (Frac) contemporain et les centres d'art, 2015-2019



Part de femmes parmi les lauréates et lauréats de grands prix prestigieux en 2020



* Ensemble des artistes exposé(e)s.

Source : Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication du ministère de la Culture, 2021.

> SPORTS

4.9 > On constate un manque de mixité dans la plupart des fédérations sportives

Nombre de fédérations françaises où les femmes et les hommes sont licencié(e)s majoritaires

Sur **87**
fédérations* :

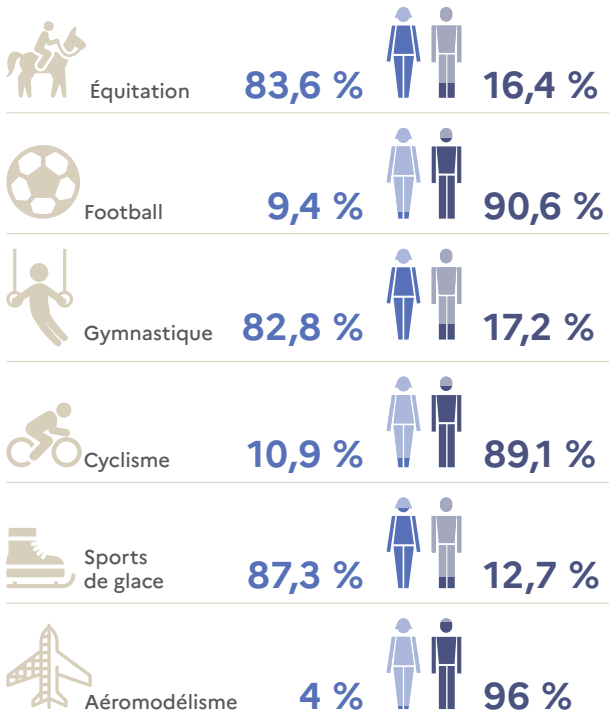
10
fédérations

à majorité
de femmes

77
fédérations

à majorité
d'hommes

Part de femmes et d'hommes licencié(e)s par sport :

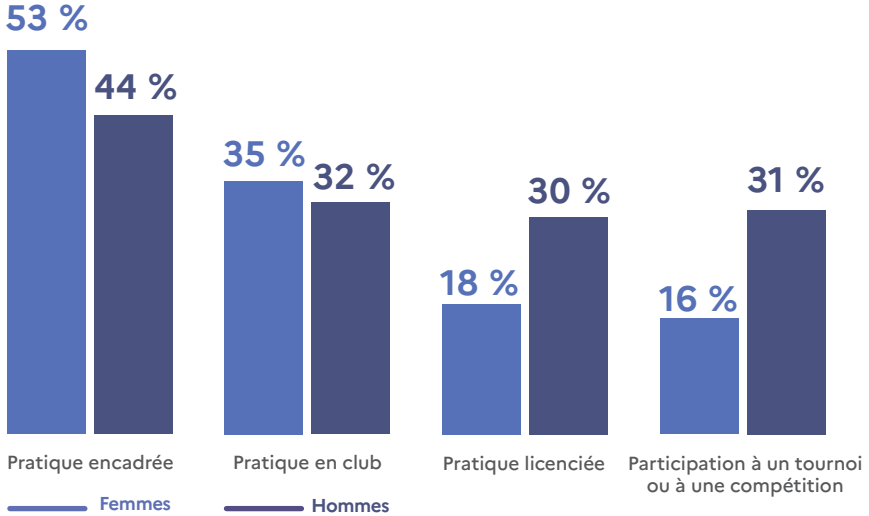


* Fédérations unisports olympiques et non-olympiques.

Source : INJEP-MEDES, Tableaux statistiques relatifs au recensement des licences sportives de 2020.

4.10 > Les femmes pratiquent davantage le sport de manière encadrée ou en club, mais elles sont moins nombreuses à participer à des compétitions

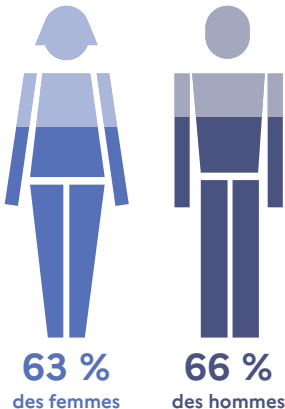
Part de femmes et d'hommes selon le type de pratique sportive



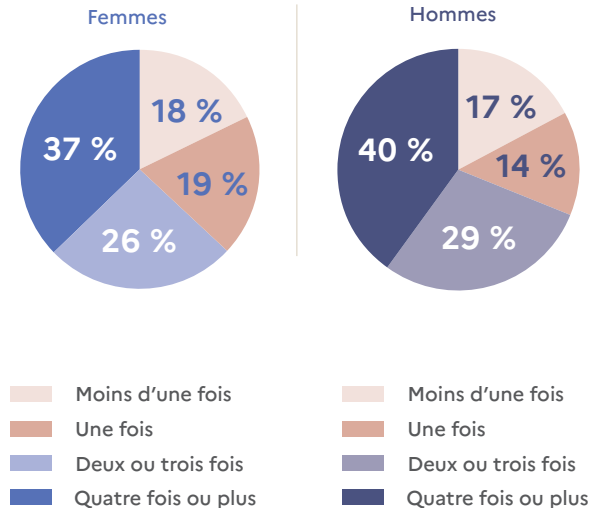
Champ : ensemble des pratiquantes et pratiquants âgé(e)s de 15 ans et plus résidant en France, Outre-mer compris.
Source : INJEP/CRÉDOC/ministère chargé des Sports, Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

4.11 > Les femmes ont moins de temps à accorder au sport que les hommes

Part des femmes et des hommes ayant pratiqué au moins une activité sportive au cours de l'année 2020



Fréquence par semaine de la pratique sportive selon le sexe

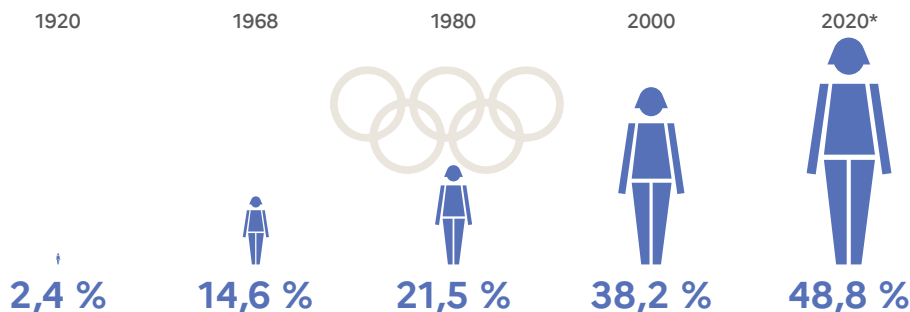


Source : INJEP/CRÉDOC-Ministère chargé des Sports, Baromètre national des pratiques sportives, 2020.

Champ : ensemble des pratiquantes et pratiquants âgé(e)s de 15 ans et plus résidant en France, Outre-mer compris.
Source : INJEP, ministère des Sports, CRÉDOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018.

4.12 > Les femmes représentent la moitié des athlètes olympiques en 2020, alors qu'elles n'étaient que 2,4 % en 1920

Part des femmes parmi les athlètes participant(e)s aux Jeux Olympiques d'été



* Part de femmes athlètes annoncées en 2020 avant le report des Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 en raison de la crise sanitaire.
Source : ONU Femmes, 2020. Chiffres du Comité International Olympique.

4.13 > Les événements sportifs féminins bénéficient d'une faible couverture médiatique

La couverture médiatique sportive féminine dans le monde est de

4 % alors que les femmes représentent **40 %** des sportifs et sportives

Source : Unesco, Égalité des genres dans les médias sportifs 2018.

Part du sport féminin dans le volume de diffusion de retransmissions sportives en France en 2016



Couverture médiatique des compétitions féminines et masculines en 2016 en France (en volume horaire)

Compétitions féminines



1 039
heures



443
heures

Compétitions masculines



2 149
heures



4 173
heures

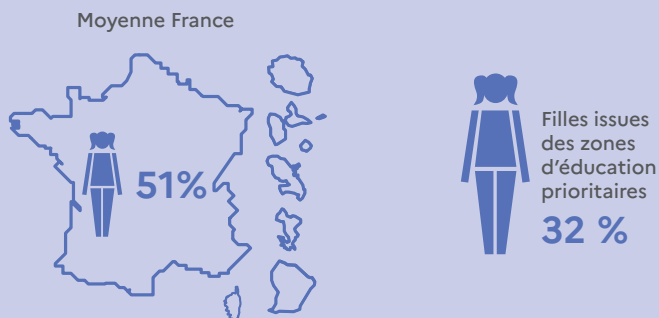
Champ : ensemble des chaînes gratuites ayant diffusé des retransmissions sportives (quatre chaînes publiques et huit chaînes privées : TF1, France 2, France 3, M6, C8, W9, TMC, France 4, CStar, France Ô, L'Équipe, Numéro 23) et un échantillon des principales chaînes payantes consacrées en partie ou intégralement au sport (Canal+, Canal+ Sport, Golf +, beIN SPORTS 1, beIN SPORTS 2, beIN SPORTS 3, Eurosport, Equidia).

Source : CSA, Rapport sur la diffusion de la pratique féminine sportive à la télévision, 2017.

Focus Territoires

4.14 > La pratique sportive des jeunes filles est encore moins fréquente dans les quartiers prioritaires

Part des filles pratiquant une activité sportive



Source : Conseil national des villes, « Sport au féminin en QPV, Vecteur d'émancipation ? », 2019. Chiffres 2011.

> MÉDIAS

4.15 > La présence des femmes à l'antenne est plus faible que celle des hommes

Catégories d'intervenantes à la télévision de 18 h à 20 h



40% d'intervenantes
(35% du temps de parole)

47%
Présentatrices

40%
Journalistes

41%
Expertes

31%
Politiques

39%
Autres

Source : CSA, « La représentation des femmes à la télévision et à la radio », Rapport sur l'exercice 2020, mars 2021.

4.16 > Les femmes sont sous-représentées dans certains programmes

Taux de présence et temps de parole des femmes par genre de programme*

Taux de présence		Temps de parole
18 %	Sport	13 %
36 %	Information	30 %
42 %	Information Journal	39 %
48 %	Magazine	39 %
55 %	Documentaire	38 %

Seulement **6 sur 35 éditeurs**
présentent un taux de parole de femmes
supérieur ou égal à

45 %

* Télévision et radio confondues.

Source : CSA, La représentation des femmes à la télévision et à la radio. Rapport sur l'exercice 2020, mars 2021.



5. VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

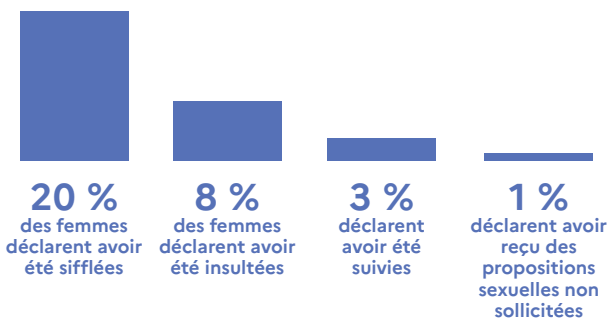


> SEXISME

5.1 > Le sexisme prévaut en tous lieux



Dans l'espace public, entre avril 2017 et avril 2018



Champ : échantillon de 2 008 femmes représentatif de la population féminine résidant en France métropolitaine âgées de 15 ans et plus. Questions posées aux femmes de cet échantillon âgées de 20 à 59 ans.
Source : Ifop pour Vie Healthy, « Les Françaises et le harcèlement de rue dans les lieux publics », avril 2018.

Zoom sur les femmes de 20-24 ans



Source : Insee-ONDRP-SSMI, Enquête Cadre de vie et sécurité 2012-2019.

Nombre de personnes déclarant avoir subi des injures à caractère sexiste parmi les 18-75 ans en 2018



Source : SSMSI, « Les victimes du sexisme en France », 2021.

Nombre de femmes victimes d'infractions sexistes* en 2019



* Toutes infractions sexistes confondues : injures sexistes, menaces sexistes et violences à caractère sexiste.

Source : SSMSI, « Les victimes du sexisme en France », approche croisée à partir des procédures enregistrées par les forces de sécurité en 2019 et l'enquête Cadre de vie et sécurité. Communiqué de presse du 5 mars 2021.

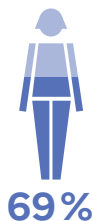
Les hommes sont les principaux auteurs des violences sexistes



Source : SSMSI, « Les victimes du sexisme en France », approche croisée à partir des procédures enregistrées par les forces de sécurité en 2019 et l'enquête Cadre de Vie et sécurité. Communiqué de presse 5 mars 2021.

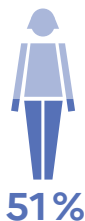
5.2 > Les femmes et les jeunes femmes sont les premières touchées par le cybersexisme

Part des femmes ayant déjà été victimes d'au moins une forme de harcèlement sur une plateforme de rencontres

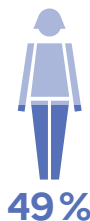


Comportements ayant affecté le plus d'utilisatrices

Avances répétées



Propos obscènes à connotation sexuelle



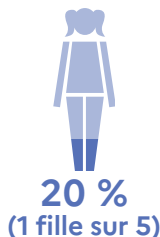
Envoi de photos d'organes sexuels



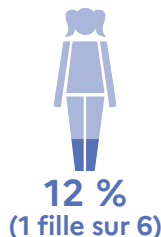
Champ : Échantillon de 2 012 personnes représentatif de la population métropolitaine âgée de 18 à 69 ans.

Source : IFOP pour LACSE, L'observatoire des sites de rencontre : « Enquête sur des pratiques et usages des Français sur les sites et les applications de rencontre », 2018.

Part des filles et des garçons rapportant avoir été victimes d'insultes en ligne sur leur apparence physique



Part des filles et des garçons ayant été confronté(e)s depuis le début de l'année* à des cyberviolences à caractère sexuel en lien avec des photos, vidéos ou textos



* Année scolaire 2015-2016.

Champ : 1 127 élèves francilien(ne)s âgé(e)s de 12 à 15 ans dont 49,8 % de filles et 50,2 % de garçons concerné(e)s.

Source : Centre Hubertine Auclert, « Cybersexisme chez les adolescent-e-s (12-15 ans) : étude sociologique dans les établissements franciliens de la 5^e à la seconde », 2016.

Cyberviolences conjugales



85 %

des victimes de violences conjugales déclarent avoir subi au moins une forme de cyberviolence* de la part de leur partenaire ou ex-partenaire au cours des 12 derniers mois

* Cybercontrôle, cyberharcèlement, cybersurveillance, cyberviolence économique et/ou administrative, cyberviolence sexuelle.

Champ : ensemble des femmes enquêtées (N=212).

Source : Centre Hubertine Auclert, cyberviolences conjugales : recherche-action menée auprès de femmes victimes de violences conjugales et des professionnel-le-s les accompagnant, 2018.

> VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

5.3 > En 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire

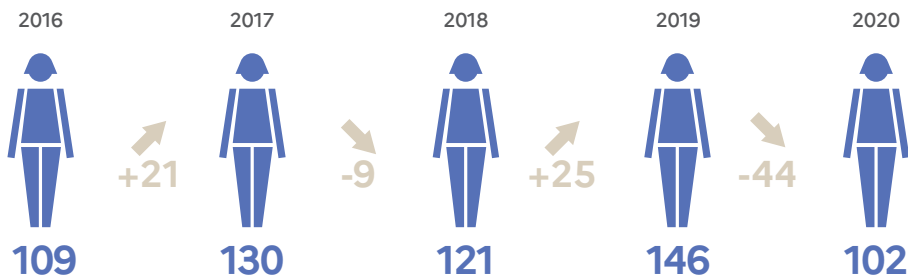
Nombre morts violentes au sein du couple en 2020



139 décès en 2020, contre 198 en 2019

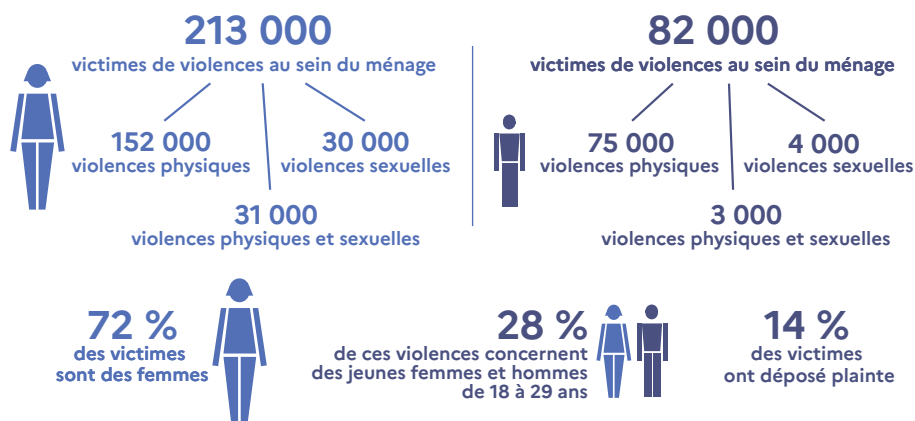
Source : Délégation aux victimes des directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale, « Étude nationale relative aux morts violentes au sein du couple en 2020 », 2021.

Évolution du nombre de femmes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire



Source : Délégation aux victimes des directions générales de la police nationale et de la gendarmerie nationale, « Étude nationale relative aux morts violentes au sein du couple », années 2017 à 2021.

5.4 > En moyenne, 213 000 femmes et 82 000 hommes par an ont été victimes de violences conjugales entre 2011 et 2018

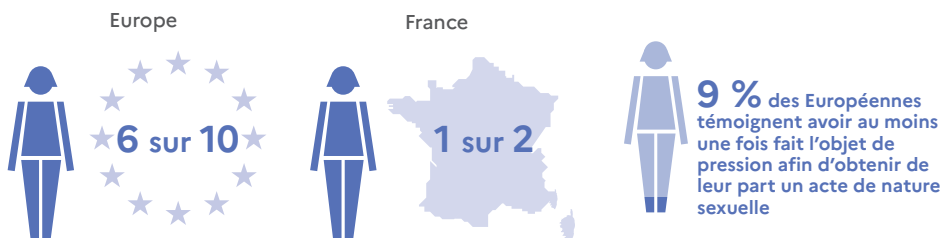


* Lecture : en moyenne chaque année sur la période 2011-2018, 213 000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont été victimes.
Source : Insee-ONDRP-SSMI, Enquête Cadre de vie et sécurité, 2012-2019.

> VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL

5.5 > Le sexisme et le harcèlement sont toujours présents dans le milieu professionnel

Nombre de femmes confrontées à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail



Champ : échantillon de 5 026 femmes, représentatif de la population féminine âgée de 18 ans et plus résidant en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. Questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 15 avril 2019. Champ France : 1 004 personnes.
Source : Ifop-Fondation Jean-Jaurès-FEPS 2019.

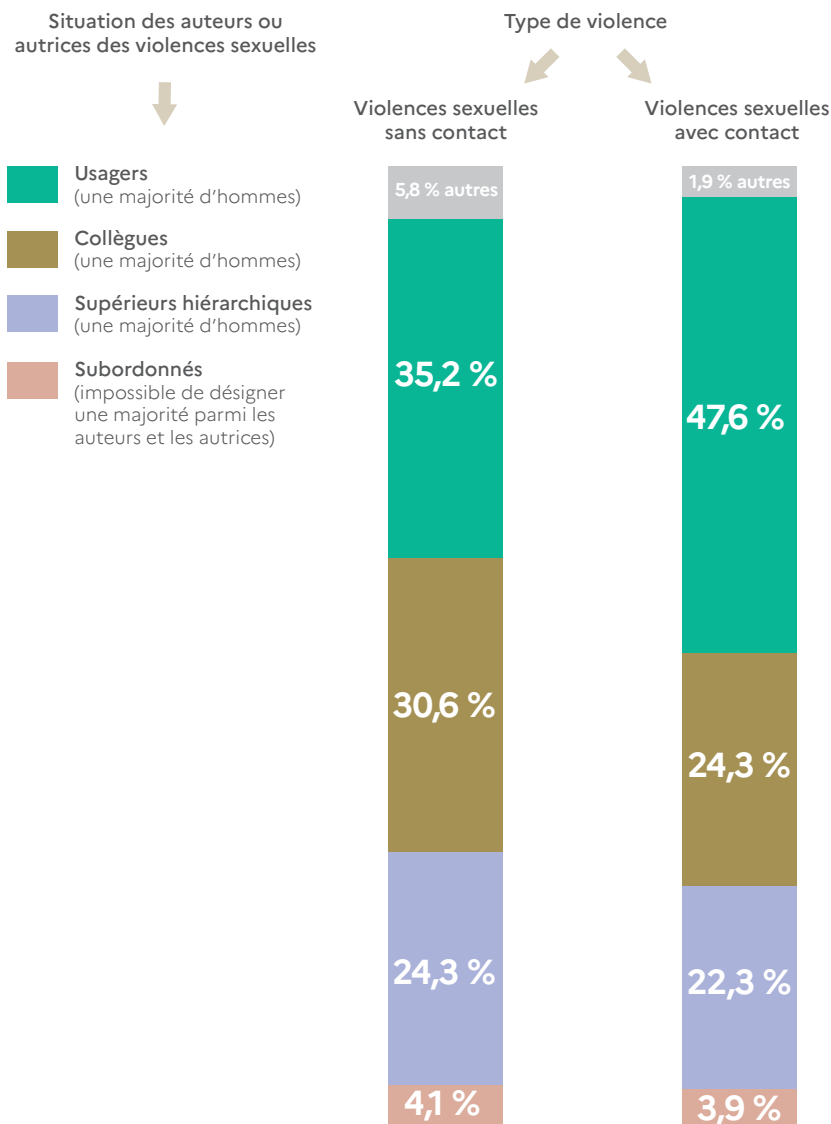
Part des violences sexuelles hors ménages subies sur le lieu de travail ou d'étude



Champ : personnes de 18-75 ans vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine, incident le plus récent.
Source : Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2012 à 2019, Insee-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

5.6 > Au travail, les faits sont majoritairement commis par des hommes, le plus souvent des collègues et des usagers

Répartition des auteurs et autrices de violences sexuelles au travail selon leur statut lorsque la victime est une femme (en %)



Légende : (H) les auteurs désignés sont majoritairement des hommes ; (.) impossible de déterminer une majorité.
 Lecture : sur l'ensemble des violences sexuelles sans contact au travail commises sur des femmes, 30,6 % ont été commises par un ou des collègues.
 Champ : femmes et hommes entre 20 et 69 ans vivant en France métropolitaine ayant eu une activité professionnelle de quatre mois ou plus au cours des douze derniers mois et ayant déclaré au moins un fait de violence.
 Source : Ined, Enquête Violence et rapports de genre, 2019.

5.7 > Les violences sexistes et sexuelles au travail ont des conséquences multiformes

Parmi les femmes victimes



26 %
ont rencontré
des problèmes de santé



21 %
ont rencontré
des difficultés professionnelles



19 %
ont rencontré
des difficultés économiques

Champ : France entière.

Source : Ministère de l'Intérieur, Enquête Cadre de Vie et Sécurité 2019.

> VIOLENCES SEXUELLES

5.8 > Les femmes sont les premières victimes des violences sexuelles hors ménages



135 000*
femmes victimes de
violences sexuelles
hors ménage

dont
34 000
victimes d'un viol

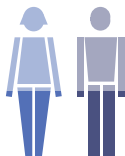


41 000
hommes victimes de
violences sexuelles
hors ménage

dont
14 000
victimes d'un viol



77 %
des victimes
sont des femmes



44 %
de ces violences concernent
des jeunes femmes et hommes
de 18 à 29 ans



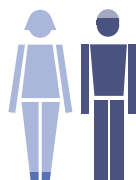
86 %
des auteurs
de ces violences
sont des hommes

* Lire : en moyenne chaque année sur la période 2011-2018, 135 000 personnes âgées de 18 à 75 ans.

Source : Insee-ONDRP-SSMI, Enquête Cadre de vie et sécurité, 2012-2019.

5.9 > 83 % des victimes de violences sexistes et sexuelles dans le milieu du sport sont des femmes

Au 19 février 2021



421
personnes mises en cause
dans des affaires répertoriées
par la Direction des Sports
dont **96 %** d'hommes



48
fédérations
sportives concernées



83 %
des victimes sont des femmes



82 %
des victimes étaient mineures
au moment des faits

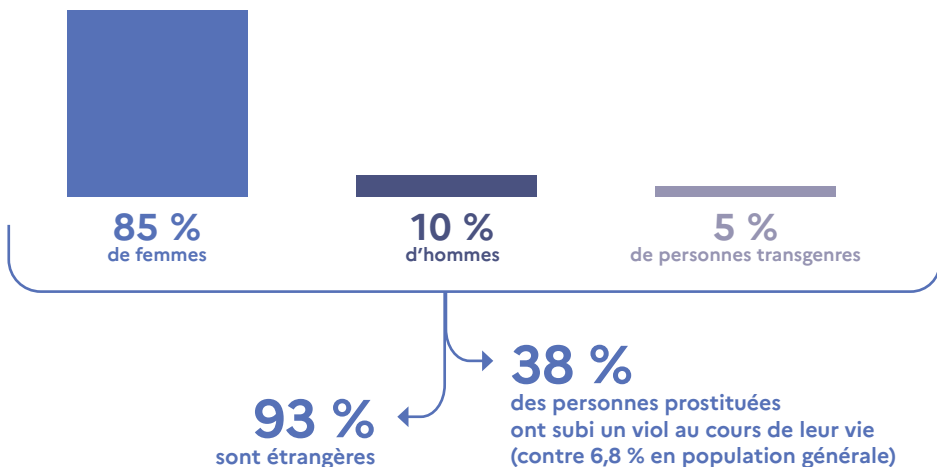


89 %
des faits dénoncés
concernent des
violences sexuelles

Source : Ministère chargé des Sports, Convention nationale de prévention des violences dans le sport, Bilan de la cellule de traitement des signalements du ministère au 19 février 2021, avril 2021.

5.10 > Les femmes représentent 85 % des victimes de la traite des êtres humains pour une exploitation sexuelle

Entre **30 000** et **44 000** personnes prostituées



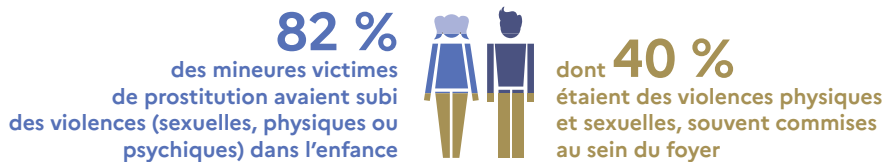
Source : Mouvement du Nid/Pystel, PROSTCOST, « Estimation du coût économique et social de la prostitution en France », mai 2015.

Parmi les femmes victimes de la traite des êtres humains



Champ : 6 457 victimes de traite des êtres humains repérées par 37 associations en 2019.

Source : Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), « La traite des êtres humains en France – Profil des victimes suivies par les associations en 2019 », novembre 2020.



Champ : 77 mineures et mineurs victimes ou en risque de prostitution (dont 69 filles) en Seine-Saint-Denis.

Source : étude de dossiers de juges pour enfants du tribunal de grande instance de Bobigny contenant des faits de prostitution, avril 2019 – juin 2019, Observatoire départemental des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis, 2020.



Source : Office des Nations unies contre la drogue et le crime, « Global Report on Trafficking In Persons », 2018.

On estime le préjudice économique et fiscal de la prostitution pour la société française à



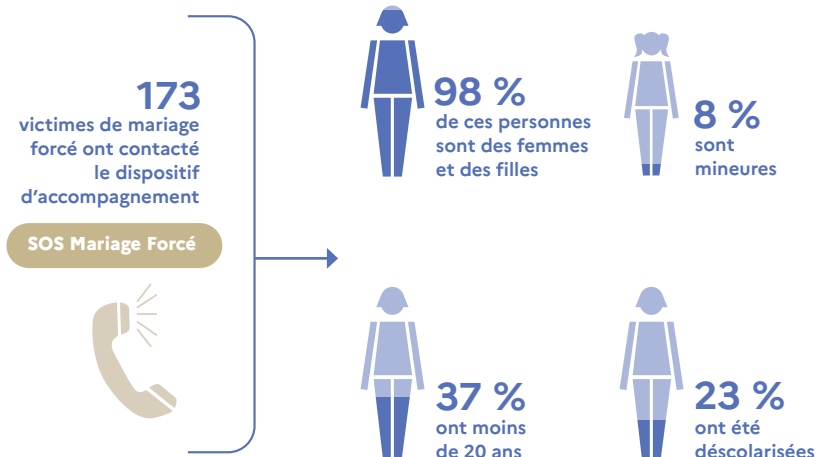
Source : Fédération FACT-S, « La situation de la prostitution en France », février 2021.

> MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES ET MARIAGES FORCÉS

5.11 > Les mariages forcés existent toujours en France

En 2020

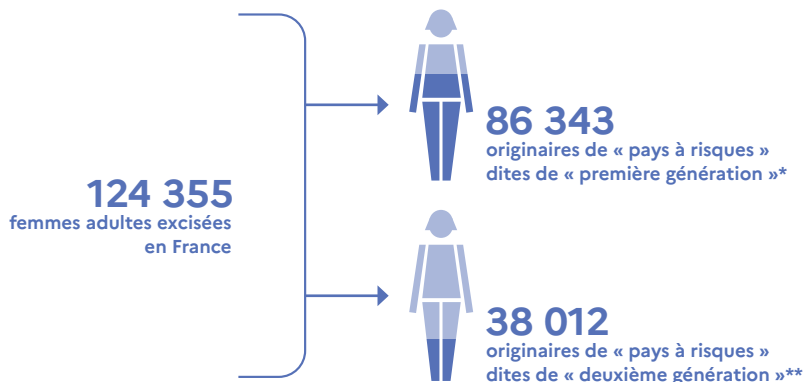
Parmi elles



Source : Association Voix de Femmes, 2021.

5.12 > Plus de 120 000 femmes excisées vivent en France

Estimation du nombre total de femmes adultes excisées vivant en France au milieu des années 2010



* Premières générations : femmes nées dans l'un des « pays à risque » et résidant en France.

** Femmes nées en France et dont l'un au moins des parents est né dans un « pays à risque ».

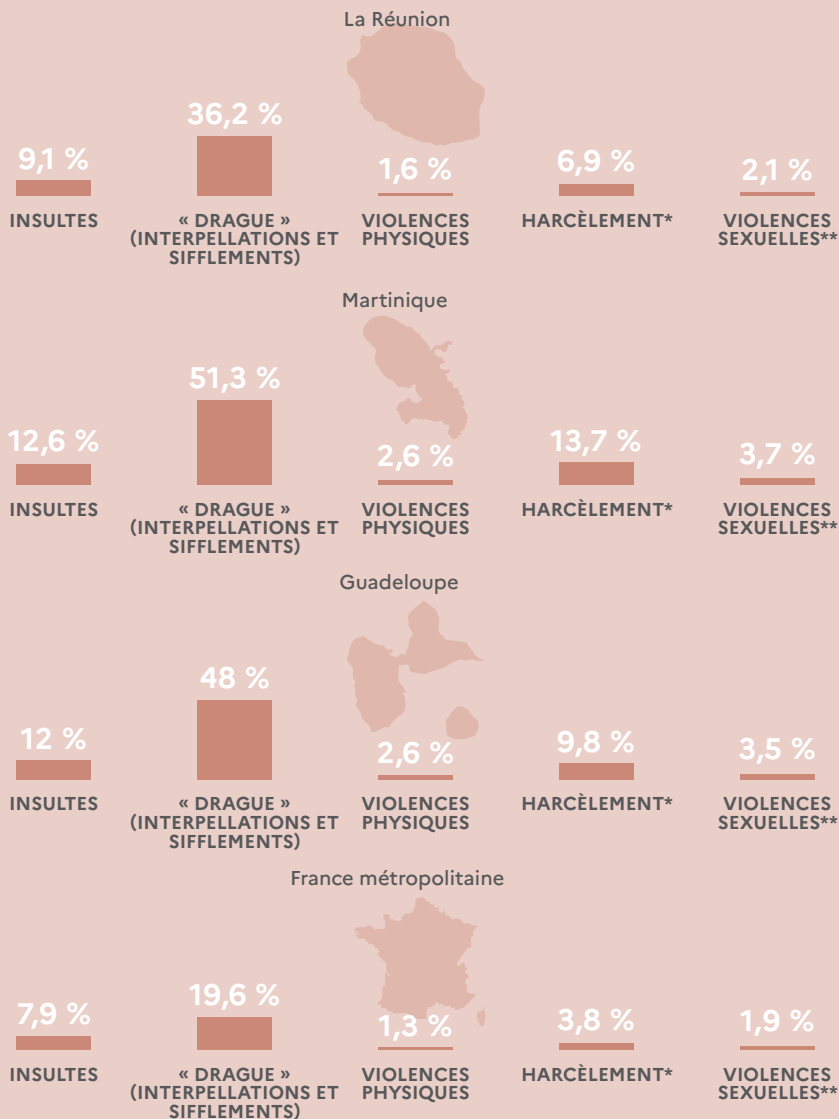
Champ : estimation indirecte réalisée à partir d'enquêtes multiples.

Source : Santé publique France, « Estimation du nombre de femmes adultes ayant subi une mutilation génitale féminine vivant en France », Bulletin épidémiologique hebdomadaire n° 21, juillet 2019.

Focus Outre-mer

5.13 > Les femmes habitantes des Outre-mer sont plus souvent victimes de violences dans les lieux publics que les femmes habitantes de France métropolitaine

Proportion de femmes ayant déclaré au moins un fait de violence dans les lieux publics au cours des 12 derniers mois, selon le type de violence (en %)



* Le harcèlement comprend les propositions sexuelles insistantes et le fait d'être suivie avec insistance.

** Les violences sexuelles intègrent les attouchements des seins, des fesses, baisers forcés, quelqu'un qui se colle ou se frotte contre soi, viol et tentatives de viol.

Lecture : 13,7 % des femmes résidant en Martinique ont déclaré des faits de harcèlement dans les lieux publics.

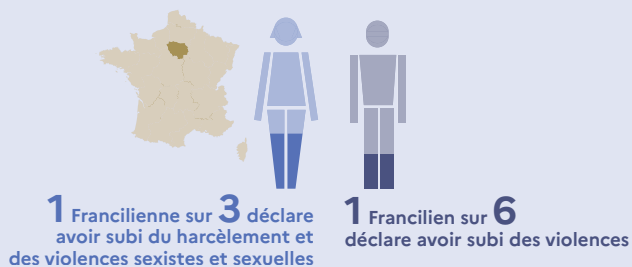
Champ : femmes âgées de 20 à 69 ans.

Sources : Ined, Virage Outre-mer, 2018 et Virage France métropolitaine, 2015.

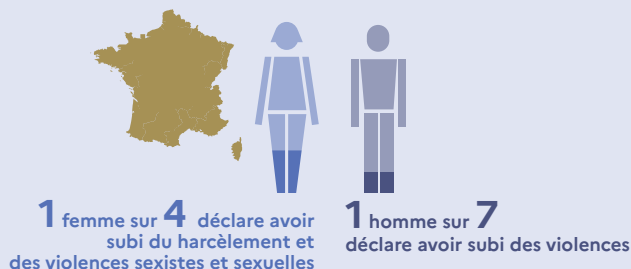
Focus Territoires

5.14 > Les femmes habitantes d'Île-de-France sont plus touchées par les violences dans l'espace public

En Île-de-France dans les espaces publics au cours des 12 derniers mois



En France métropolitaine dans l'espace public au cours des 12 derniers mois



Champ : échantillon représentatif de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Parmi elles, 4 516 personnes résident en Île-de-France (2 575 femmes et 1 941 hommes).

Source : Ined, « Violences faites aux femmes dans les espaces publics en Ile de France, données de l'enquête Virage », 2015.

5.15 > En Île-de-France, 2 jeunes femmes sur 3 sont touchées par des faits graves



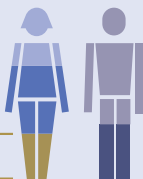
1,5 million

de Franciliennes âgées de 20 à 69 ans déclarent avoir subi au moins un fait de violence dans les espaces publics au cours de l'année écoulée



1 Francilienne sur **3** déclare avoir été sifflée, interpellée sous prétexte de drague, dans les espaces publics

Plus de **2** Franciliennes sur **3**, âgées entre 20 et 25 ans déclarent au moins un fait de violence dans les espaces publics



contre **1** Francilien sur **3**

dont **40 %** déclarent de la drague importune



4,2 % des Franciliennes ont déjà subi une agression sexuelle dans l'espace public



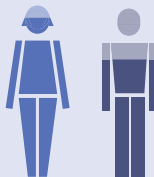
contre **2 %** pour les non-Franciliennes

Champ : échantillon représentatif de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Parmi elles, 4 516 personnes résident en Île-de-France (2 575 femmes et 1 941 hommes).

Source : Ined, « Violences faites aux femmes dans les espaces publics en Île-de-France, données de l'enquête Virage », 2015.

5.16 > En Île-de-France dans l'espace public, au moins 75 % des agresseur(e)s sont des hommes, 90 % lorsque la victime est une femme

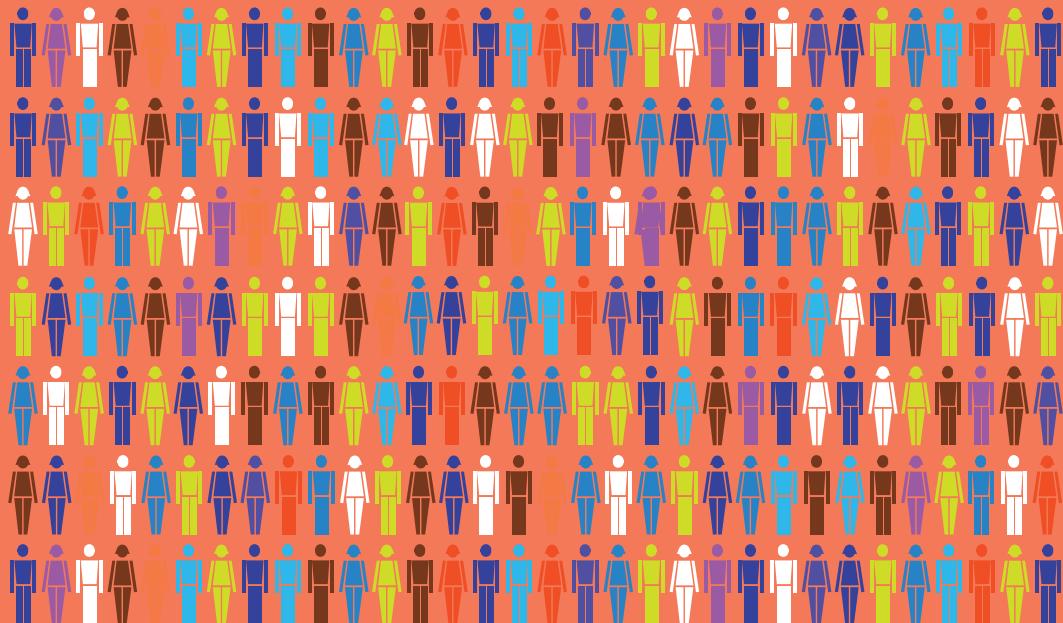
92,6 % des Franciliennes agressées l'ont été par des hommes seuls ou en groupe



76 % des Franciliens agressés l'ont été par des hommes seuls ou en groupe

Champ : échantillon représentatif de 27 268 personnes (15 556 femmes et 11 712 hommes) âgées de 20 à 69 ans, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine. Parmi elles, 4 516 personnes résident en Île-de-France (2 575 femmes et 1 941 hommes).

Source : Ined, « Violences faites aux femmes dans les espaces publics en Île-de-France, données de l'enquête Virage », 2015.



6. SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE



6.1 > Dans le monde, les inégalités économiques sont encore très marquées

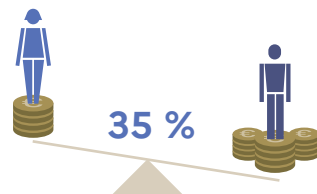
Temps de travail domestique et de soins non rémunérés moyen dans le monde



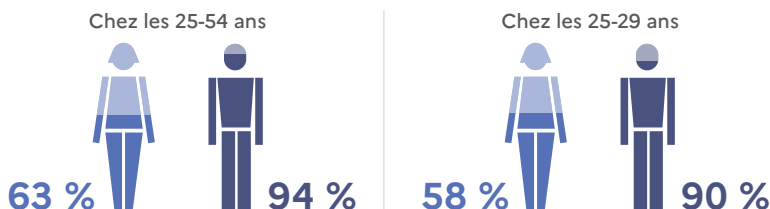
On estime que si ce travail était rémunéré, il représenterait entre **10** et **39 %** du PNB mondial

Sources : ONU Femmes, Turning Promises into Action: Gender Equality in the 2030 Agenda for Sustainable Development, New York, 2018. ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020.

Écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes dans le monde



Participation des femmes et des hommes au marché du travail



Source : ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020.

6.2 > Dans de nombreux pays, le droit du travail ne protège pas également les femmes et les hommes

Dans **100 pays sur 189**

la loi ne prescrit pas de garantir pour les femmes et les hommes une rémunération égale pour un travail de valeur égale

Source : ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020.

En 2018, **59 pays sur 189**

n'ont pas de loi interdisant le harcèlement et les violences sexuelles au travail

Source : Organisation internationale du travail, « World Employment and Social Outlook: Trends for Women 2018: Global Snapshot », Genève, 2018.

104 pays sur 189

ont toujours des lois qui empêchent les femmes de travailler dans certains secteurs d'activité

Source : Organisation internationale du travail, « World Employment and Social Outlook: Trends for Women 2018: Global Snapshot », Genève, 2018.

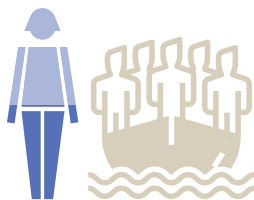
Nombre de pays ayant ratifié la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement au travail

6 Argentine, Équateur, Fidji, Namibie, Somalie, Uruguay
(La ratification est en cours en France)

Source : ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020.

6.3 > Les femmes migrantes sont surreprésentées parmi les travailleurs et travailleuses domestiques

Les femmes représentent **± 50 %** des 244 millions de migrants et migrantes et des 19,6 millions de réfugiés et réfugiés à l'échelle mondiale



À l'échelle mondiale, on estime que près d'**1 sur 6** travailleurs ou travailleuses domestique est un migrant ou migrante international(e). **73,4 %** des travailleurs et travailleuses domestiques migrants sont des femmes

Source : Assemblée générale des Nations unies, 2016.

Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), 2015.

6.4 > Les femmes sont encore peu présentes dans les instances politiques

Part de femmes dans les instances politiques en 2021

25,5 % des parlementaires (contre 11 % en 1995)

20,9 % des présidentes et présidents de parlement

6,7 % des cheffes et chefs de gouvernement

28,3 % des vice-présidentes et vice-présidents de parlement

5,9 % des cheffes et chefs d'État



En 2021



9 femmes sont cheffes d'État élues

13 femmes sont cheffes de gouvernement

119 pays n'ont jamais été dirigés par une femme

Source : Union interparlementaire et ONU Femmes, 2021.

6.5 > Les droits et la santé sexuels et reproductifs des femmes sont toujours fragiles



À travers le monde

9 % des femmes en âge reproductif (15-49 ans) rapportent un besoin en planning familial non satisfait et **11 %** de celles qui sont mariées ou vivent en concubinage



211 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes



99% des décès maternels dans le monde ont lieu dans les pays en développement



40% des femmes ne bénéficient pas des soins prénataux appropriés pendant leur grossesse*

* Champ : femmes âgées de 15 à 49 ans, étude menée dans 98 pays entre 2010 et 2017.

Source : Organisation mondiale de la santé, Women in Global Health*, 2018.

Part de femmes âgées de 15 à 19 ans nouvellement infectées par le VIH en Afrique subsaharienne en 2019



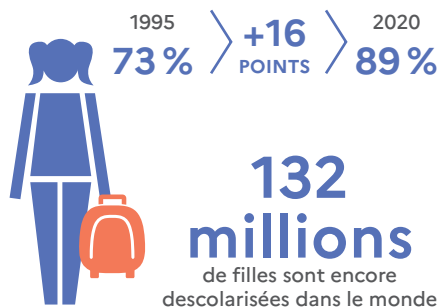
Part d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans qui ont subi des mutilations sexuelles féminines (31 pays)



Source : ONU Femmes, Rapport « Égalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing », 2020.

6.6 > L'accès des filles à l'éducation a connu des progrès significatifs, mais toujours insuffisants

Évolution du taux mondial de scolarisation des filles



Part des pays dans lesquels moins de 90 filles pour 100 garçons étaient scolarisés en 2019, par cycle d'enseignement

Primaire	Premier cycle secondaire
4 % des pays	9 % des pays
Second cycle secondaire	Enseignement supérieur
15 % des pays	21 % des pays

Source : Unesco, GEM/Rapport mondial de suivi sur l'éducation, « Une nouvelle génération : 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation », 2020.

6.7 > Les femmes sont les premières actrices de la lutte contre le changement climatique, mais elles sont peu présentes dans les espaces de décision



Alors que les femmes jouent un rôle clé dans la production alimentaire mondiale (50 à 80 %), elles détiennent moins de 10 % des terres.

Lors de la 24^e Conférence des parties (COP 24) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 2018, environ 40 % des déléguées et délégués nationaux et 30 % des cheffes et chefs de délégations étaient des femmes. En 2008, elles étaient respectivement 32 % et 15 % : à ce rythme, la parité sera atteinte en 2042.

Sources : OCDE, Gender and environmental statistics : Exploring available data and developing new evidence, 2020. Focus 2030, 2021.

6.8 > La France s'engage à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes



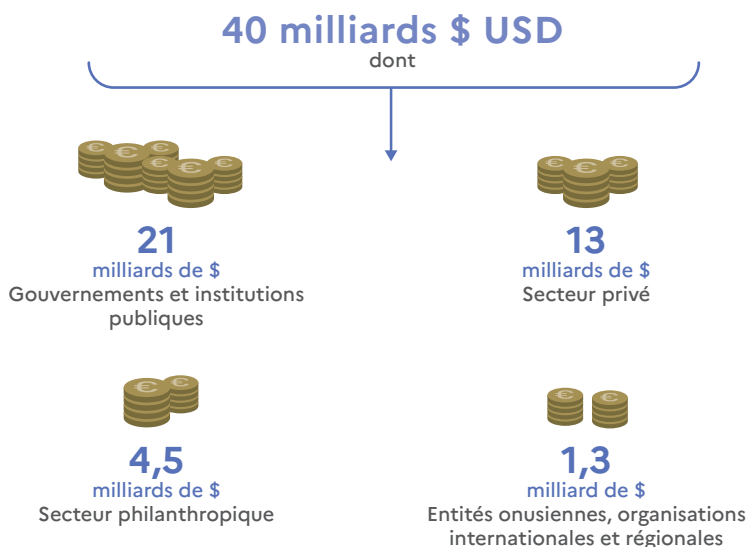
50 % de l'aide publique au développement consacrée à des projets en faveur de l'égalité femmes-hommes d'ici 2022.

Soit **700 millions d'euros** de projets ayant pour « objectif principal » l'égalité femmes-hommes (marqueur 2 OCDE) d'ici 2022.

120 millions sur 3 ans à destination des organisations féministes internationales via le Fonds de soutien aux organisations féministes.

Source : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2021.

6.9 > 40 milliards de dollars engagés à l'occasion du Forum Génération Égalité



Source : ONU Femmes, 2021.



LISTE DES INFOGRAPHIES



1. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

> **Articulation des temps de vie en période de Covid-19**

1.1 > Le déséquilibre dans la répartition des tâches perdue

1.2 > L'école à domicile demeure majoritairement prise en charge par les femmes

> **Égalité professionnelle**

1.3 > Les conditions de télétravail sont moins favorables pour les femmes

1.4 > L'emploi et le travail sont davantage affectés pour les femmes que pour les hommes

1.5 > Les revenus des femmes ont été très impactés par la crise

> **Santé**

1.6 > Le renoncement aux soins est plus marqué chez les femmes

1.7 > Les conséquences de la crise pèsent sur la santé mentale des femmes

1.8 > Dans le monde, l'accès à la contraception et à la santé reproductive a été fragilisé par la crise

> **Violences faites aux femmes durant la crise**

1.9 > Les plateformes et numéros d'écoute ont constaté une hausse des signalements

1.10 > Les signalements de violences intrafamiliales sont en hausse en 2020

1.11 > Les interventions des forces de l'ordre à domicile sont en hausse

> **Gestion et gouvernance de la crise**

1.12 > Les femmes sont majoritaires dans les métiers de « première ligne » et du « care »

1.13 > Les femmes sont peu présentes dans les instances d'aide à la décision

1.14 > Les femmes sont très peu présentes dans les médias pour parler de la crise sanitaire

2. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

> **Emploi**

2.1 > Le taux de chômage est équivalent pour les femmes et pour les hommes, quelle que soit la tranche d'âge

2.2 > Le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes, notamment pour les 25-49 ans. Les femmes sont plus à risque d'être travailleurs pauvres

2.3 > Plus souvent diplômées de master que les hommes, les femmes sont moins bien insérées 30 mois après le master

2.4 > Les femmes sont majoritaires dans les contrats à temps partiel, notamment dans les métiers à prédominance féminine

2.5 > Les femmes ont majoritairement recours au temps partiel choisi pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents

> **Mixité des métiers**

2.6 > Les hommes sont surreprésentés parmi les ouvriers et ouvrières et les cadres, les femmes parmi les employés et employées

2.7 > Les femmes sont sous-représentées dans les métiers du numérique, mais sont plus présentes dans les métiers porteurs du numérique

2.8 > Les femmes sont sous-représentées dans les métiers du sport

2.9 > Les femmes représentent 2 étudiant(e) sur 3 dans l'enseignement supérieur culture, mais seulement 4 personnes sur 10 en emploi dans les professions culturelles

2.10 > Le journalisme du sport reste un monde d'hommes

2.11 > L'industrie des jeux vidéo demeure un secteur à prédominance masculine

> **Parcours professionnels dans le secteur privé**

2.12 > Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes, plus importants dans le secteur privé que dans la fonction publique, se réduisent progressivement

2.13 > Dans le secteur privé, plus les salaires sont hauts, moins les femmes sont présentes

2.14 > Les femmes sportives professionnelles sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins, malgré quelques exceptions

2.15 > Plus de la moitié des entreprises françaises ayant déclaré l'Index égalité professionnelle ont obtenu une note supérieure à 75/100

2.16 > Les conseils d'administration des grandes entreprises sont aujourd'hui quasi-paritaires, et la part des femmes dans les comités exécutifs et les comités de direction a progressé

2.17 > Le taux de réponses moyen aux CV envoyés ne laisse pas voir de discriminations en fonction du sexe, mais des disparités en fonction des qualifications

2.18 > Les critères de sélection associés au recrutement des candidats et candidates sont différents pour les femmes et pour les hommes

2.19 > Les distinctions scientifiques récompensent majoritairement des hommes

2.20 > La part de femmes parmi les créateurs et créatrices d'entreprises individuelles est stable depuis 2008, et connaît de fortes variations sectorielles

> Parcours professionnels dans la fonction publique

2.21 > Les corps de la fonction publique sont inégalement féminisés

2.22 > À la tête de la fonction publique et les instances étatiques, la parité n'est pas partout atteinte

2.23 > La part des femmes primo-nommées aux postes de l'encadrement supérieur et de direction est en augmentation dans les trois fonctions publiques

Focus Outre-mer

2.24 > Dans les Outre-mer, le taux d'emploi des femmes est partout inférieur à celui des hommes, mais il existe de grosses différences selon les territoires

Focus Territoires

2.25 > Les femmes rurales sont plus souvent en contrats précaires que les hommes ruraux et que les femmes urbaines

2.26 > Les femmes habitantes de quartiers prioritaires (QPV) sont confrontées à davantage de difficultés d'insertion professionnelle

2.27 > L'emploi des femmes est plus précaire dans les QPV que hors QPV, et par rapport aux hommes résidant en QPV

3. ACCÈS AUX DROITS

> Accès aux fonctions politiques et électives

3.1 > La part des femmes au Parlement progresse depuis 2007

3.2 > La part des femmes à la présidence des exécutifs régionaux augmente, mais les délégations sectorielles sont inégalement attribuées aux femmes et aux hommes

3.3 > La parité est atteinte pour la France au Parlement européen

Focus Outre-mer

3.4 > Les femmes maires sont encore très minoritaires dans les Outre-Mer, avec des différences selon les territoires

Focus Territoires

3.5 > 11 femmes dirigent des villes de plus de 100 000 habitants en 2020

3.6 > Les femmes maires sont minoritaires mais légèrement plus présentes à la tête des communes et intercommunalités rurales qu'urbaines

> Accès aux droits sociaux et lutte contre la précarité

3.7 > Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les personnes vivant dans les ménages modestes ou pauvres

3.8 > Les jeunes femmes sont plus souvent boursières que les hommes, mais bénéficient moins du dispositif Garantie jeunes

3.9 > Les écarts de retraites demeurent importants entre les femmes et les hommes, surtout dans le secteur privé

3.10 > Les femmes vivent plus longtemps sans incapacité que les hommes

3.11 > Les femmes de plus de 65 ans bénéficient davantage de l'allocation personnalisée autonomie (APA) que les hommes

3.12 > Les femmes sont majoritaires parmi les aidantes et aidants auprès des seniors

3.13 > Alors qu'elles représentent la majorité de la population handicapée, les femmes sont moins nombreuses dans les établissements spécialisés

> Accès à la santé

3.14 > 6 femmes sur 10 déclarent éprouver des difficultés pour accéder à certains médecins spécialistes

3.15 > La consommation de tabac des femmes repart à la hausse en 2020, comme celle des hommes

3.16 > Chez les femmes comme chez les hommes, certaines maladies sont sous-diagnostiquées en raison de biais liés au sexe

3.17 > En France, 1 femme sur 10 est atteinte d'endométriose ou du syndrome des ovaires polykystiques

3.18 > 16,1 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été réalisées pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en 2019

3.19 > La pilule est majoritairement utilisée par les femmes âgées de 15 à 49 ans, en plus forte proportion chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans

3.20 > Près d'1 femme sur 10 renonce à changer de protection périodique aussi souvent que nécessaire, près d'1 sur 6 chez les 18-25 ans, avec des conséquences sur leur bien-être

Focus Territoires

3.21 > Dans les quartiers prioritaires, les femmes se déclarent moins souvent en bon ou très bon état de santé générale que dans les autres quartiers

Focus Outre-mer

3.22 > Le recours à l'IVG est plus fréquent dans les Outre-mer qu'en métropole

3.23 > Dans les Outre-mer, les femmes ont plus de probabilité de déclarer un état de santé intermédiaire, mauvais ou très mauvais que les femmes vivant en métropole

> Dossier thématique : Familles monoparentales

3.24 > 82 % des parents isolés sont des femmes

3.25 > Les mères isolées sont plus souvent au chômage ou travaillent plus souvent à temps partiel que les pères isolés, mais moins que les mères en couple

3.26 > Les mères isolées sont plus précaires que les pères isolés et les couples avec enfants

Focus Outre-mer

3.27 > Il y a presque deux fois plus de familles monoparentales dans les Outre-mer qu'en métropole

Focus Territoires

3.28 > Les enfants ruraux vivent moins souvent en famille monoparentale que les enfants urbains

3.29 > Les familles monoparentales sont surreprésentées et plus précaires dans les QPV

4. CULTURE DE L'ÉGALITÉ

> Éducation et orientation professionnelle

4.1 > Les lycéennes se détournent très tôt des filières du numérique

4.2 > La part des femmes dans les formations au numérique diminue

4.3 > Cette baisse concerne aussi les femmes diplômées de la tech et du numérique en France, alors que l'Europe connaît une hausse

4.4 > Dans l'enseignement supérieur, le nombre de femme stagne, surtout dans les formations d'ingénieur(e)s et formations sélectives

Focus Outre-mer

4.5 > 6 filles sur 10 suivent une formation générale ou technologique dans les Outre-mer

Focus Territoires

4.6 > Qu'ils résident ou non en QPV, les garçons s'orientent davantage que les filles vers une première professionnelle ou une seconde année de CAP

> Culture

4.7 > Dans tous les domaines, les artistes femmes obtiennent moins de récompenses que les hommes

4.8 > Les artistes femmes sont aussi moins visibles que les hommes

> Sports

4.9 > On constate un manque de mixité dans la plupart des fédérations sportives

4.10 > Les femmes pratiquent davantage le sport de manière encadrée ou en club, mais elles sont moins nombreuses à participer à des compétitions

4.11 > Les femmes ont moins de temps à accorder au sport que les hommes

4.12 > Les femmes représentent la moitié des athlètes olympiques en 2020, alors qu'elles n'étaient que 2,4 % en 1920

4.13 > Les événements sportifs féminins bénéficient d'une faible couverture médiatique

Focus Territoires

4.14 > La pratique sportive des jeunes filles est encore moins fréquente dans les quartiers prioritaires

> Médias

4.15 > La présence des femmes à l'antenne est plus faible que celle des hommes

4.16 > Les femmes sont sous-représentées dans certains programmes

5. VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

> Sexisme

5.1 > Le sexisme prévaut en tous lieux

5.2 > Les femmes et les jeunes femmes sont les premières touchées par le cybersexisme

> Violences au sein du couple

5.3 > En 2020, 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire

5.4 > En moyenne, 213 000 femmes et 82 000 hommes par an ont été victimes de violences conjugales entre 2011 et 2018

> Violences sexistes et sexuelles au travail

5.5 > Le sexisme et le harcèlement sont toujours présents dans le milieu professionnel

5.6 > Au travail, les faits sont majoritairement commis par des hommes, le plus souvent des collègues et des usagers

5.7 > Les violences sexistes et sexuelles au travail ont des conséquences multiformes

> Violences sexuelles

5.8 > Les femmes sont les premières victimes des violences sexuelles hors ménages

5.9 > 83 % des victimes de violences sexistes et sexuelles dans le milieu du sport sont des femmes

5.10 > Les femmes représentent 85 % des victimes de la traite des êtres humains pour une exploitation sexuelle

> Mutilations sexuelles féminines et mariages forcés

5.11 > Les mariages forcés existent toujours en France

5.12 > Plus de 120 000 femmes excisées vivent en France

Focus Outre-mer

5.13 > Les femmes habitantes des Outre-mer sont plus souvent victimes de violences dans les lieux publics que les femmes habitantes de France métropolitaine

Focus Territoires

5.14 > Les femmes habitantes d'Île-de-France sont plus touchées par les violences dans l'espace public

5.15 > En Île-de-France, 2 jeunes femmes sur 3 sont touchées par des faits graves

5.16 > En Île-de-France dans l'espace public, au moins 75 % des agresseur(e)s sont des hommes, 90 % lorsque la victime est une femme

6. SITUATION DES FEMMES DANS LE MONDE

- 6.1** > Dans le monde, les inégalités économiques sont encore très marquées
- 6.2** > Dans de nombreux pays, le droit du travail ne protège pas également les femmes et les hommes
- 6.3** > Les femmes migrantes sont surreprésentées parmi les travailleurs et travailleuses domestiques
- 6.4** > Les femmes sont encore peu présentes dans les instances politiques
- 6.5** > Les droits et la santé sexuels et reproductifs des femmes sont toujours fragiles
- 6.6** > L'accès des filles à l'éducation a connu des progrès significatifs, mais toujours insuffisants
- 6.7** > Les femmes sont les premières actrices de la lutte contre le changement climatique, mais elles sont peu présentes dans les espaces de décision
- 6.8** > La France s'engage à l'international en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes
- 6.9** > 40 milliards de dollars engagés à l'occasion du Forum Génération Égalité

Remerciements

Cet ouvrage a été réalisé par le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE) de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et a bénéficié du concours des services statistiques des ministères concernés, qui ont mis les données à la disposition du SDFE-DGCS.

Directrice de la publication : Virginie Lasserre, directrice générale de la cohésion sociale, déléguée interministérielle aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Coordination de la publication : Hélène Furnon-Petrescu, cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes ; Camille Boyer, chargée de mission « Études, observatoire, communication, mécénat » ; Valérie Plomb, cheffe de bureau « Animation et veille » ; Jade Faustch, Alexianne Faddoul, Coline Rio, stagiaires.

Avec la contribution du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes : Catherine Lesterpt, Martine Jaubert, Samira Touiti, Christophe Pareschi, Franck Charron, Frédérique Ast, Meryem Rekika, Carole Modigliani-Chouraqui, Laure Gonnet, Jean-Luc Thierry, Julie Vanhecke, Claire Fradet, Emilie Quilin, Claire Nodenot, Léa Demoussy.

Responsable d'édition : secrétariat général des ministères sociaux – délégation à l'information et à la communication (Dicom) des ministères sociaux.

Maquette et réalisation : Parimage/Dicom des ministères sociaux.

Impression : direction de l'information légale et administrative (Dila).

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos remarques et suggestions sur cette brochure en écrivant à : dgcs-sdfe-b1@social.gouv.fr

Abonnez-vous à la synthèse d'actualité du SDFE, en envoyant vos coordonnées à : dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr



Impact de la crise sanitaire, entrepreneuriat et autonomie économique, mixité des métiers, accès aux droits politiques et sociaux, accès à la santé, situation des familles monoparentales, éducation et orientation professionnelle, participation des femmes à la culture, aux sports et aux médias, violences sexistes et sexuelles, violences au sein du couple, situation des femmes dans les Outre-mer, dans les territoires urbains et ruraux et dans le monde...

En abordant plus d'une vingtaine de thématiques, l'édition 2021 des *Chiffres-clés – Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes* rassemble et présente en 112 infographies les données les plus significatives de l'année 2021.

Institutions publiques, collectivités locales, entreprises, société civile, grand public : cet ouvrage est un outil indispensable pour permettre à chacune et chacun de s'approprier ces données et ainsi promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société.

